

# La Lettre

du Syndicat Français de la Critique de Cinéma

AVRIL 2002 • N° 19

## Editorial

### Une semaine sanglante, surprenante, désopilante.

**L**a production 2002 se présentait dans la plus grande confusion. Le Comité de Sélection courait dans le monde entier après les premiers et les seconds films, mais la course prenait des allures de vidéodrome. Les films prêts pour Pusan, repéré par nous, nous échappaient. Les producteurs et réalisateurs, irrités du changement de date de Cannes, choisissaient Rotterdam, ou Berlin, de crainte que fin mai soit fatal pour les vendeurs, les sorties avant l'été 2002, bref, le sort des films.

Les films qui n'étaient pas prêts n'arrêtaient pas de ne pas être prêts. Les Français, Allemands, Japonais, Portugais, Islandais... repoussaient sans arrêt la date d'une présentation à la SIC en double bande, en beta SP ou Beta num, et nos visionnements qui devaient débiter le 28 janvier commencèrent seulement près d'un mois et quart plus tard. Il en était de même dans les autres sections.

Heureusement, du jour où les films et cassettes commencèrent à pleuvoir comme une pluie de mousson, la barre fut vite redressée. Nous avons été vaillamment soutenus par les Commissions nationales, par exemple, le Ministère de la Culture espagnol (Madrid), les producteurs de Scandinavie (Goteborg), le Mexique (Gudalajara), le Cinéart de Rotterdam, la Berlinale (Marché du Film), le Centre Suisse du Cinéma (Zurich), Italia Cinema (Rome) et chaque déplacement par l'un des membre du Comité de Sélection de la SIC rapportait une brassée de films.

Nos nouveaux " consultants " : Olivier Barlet pour l'Afrique, Rudiger Suchsland pour l'Allemagne ont fait un remarquable travail de recherche de longs métrages dont nous rêvions depuis longtemps.

La Semaine de la Critique 2002 est marquée par un double mouvement.

D'une part, une couleur méditerranéenne prononcée avec deux films italiens, un thriller espagnol et un documentaire génois dans la série des " Spéciales ".

**Respiro** d'Emmanuele Crialese en compétition, deuxième film d'Emmanuele Crialese, sorte de poème d'eau se passant sur une île sicilienne. Milieu de pêcheurs, village à l'esprit étroit où on montre du doigt l'héroïne, une femme libre interprétée par Valeria Golino. En clôture, une comédie triste et gaie sur des quadras se passant dans la ville d'**Amarcord**, Rimini. Federico Fellini se retourne dans sa tombe : Rimini est le las Vegas du Sud, une station balnéaire de 60 000 habitants qui gonfle à un million de touristes le week-end, quand ceux-ci viennent danser et faire la tournée des night-clubs.

La SIC prend parti dans l'agitation socio-politique de l'Europe et du Moyen-Orient. **Bella Ciao !** (de Roberto Torelli et Marco Giusti), film censuré en Italie depuis un an et demi par le gouvernement Berlusconi, montre avec des images choc la répression policière, les tanks noirs marchant sur les manifestants anti-globalisation de juillet 2001, pendant le sommet du G 8. Un film brut, sans commentaire, un déroulé des événements sanglants de la " zone rouge ". Le film n'a pas de voix off, juste les dates, et les heures...

● Suite en page 2

## Sommaire

- **CONSEILS SYNDICAUX**  
17 Janvier et 28 mars  
2002, p. 19
- **L'UJC ET NOUS**, p.6
- **LES PRIX DE LA CRITIQUE 2001**,  
p. 7
- **LA SEMAINE DE LA CRITIQUE 2002**  
**Barbet Schroeder**  
notre parrain, p. 9
- **DOSSIER TELEVISION**  
**La Télévision aussi**,  
p.10
- **L'ACTUALITE DE JEAN RENOIR**  
**Un débat florentin** p. 13
- **LECTURES :**  
**Repères bibliographiques**,  
par **Claude Gauteur**, p. 15
- **FIPRESCI**  
**Göteborg, Hong-Kong, Istanbul**  
p. 17
- **SYNDICALES**  
**Droits d'auteur et droits d'éditeur**, p. 19
- **ADIEU A ROBERT CHAZAL**,  
p. 19

● Suite de la page une

**Le Mariage de Rana** ou **Jérusalem, encore un jour ...** de Hany Abu Assad rappelle qu'il y a encore un an, on pouvait, à coups de rendez-vous manqués, de check-points détournés, se marier à Jérusalem entre chrétienne et musulman. La vie semble continuer mais, à l'arrière, le drame israélo-palestinien gronde, grandit, enfle. C'est comme si, il y a un an, il pouvait encore y avoir de la fiction entre Ramallah et Jerusalem, tandis qu'aujourd'hui, il n'y a que la guerre, les camps détruits et les cadavres. .

L'Italie berlusconienne et le Moyen-Orient sont au centre de la sélection 2002 de la SIC. Autour – ou peut-être, plus loin - le Mali est présent avec **Kabala**, un premier film d'Assane Kouyaté en terre Sahaliennne. Ici, l'eau est la source de toutes les misères et Hamalla la clé de son jaillissement.

Dans le rayon des surprises et découvertes figurent **Les Fils de Marie**, le premier long métrage de Carole Laure qui joue le rôle d'une mère qui « *cherche fils ayant perdu mère* », après la mort accidentelle de son propre fils. C'est triste et gai. C'est tourné en petite caméra mais dans des couleurs si brillantes (décors, objets...) qu'on ne ressent pas le flou marron et pâle de certains films tournés avec ce procédé.

Le premier film de Hiroshi Shimizu produit par Takeshi Kitano, **Chicken Heart**, est, lui aussi, désopilant et triste. Trois marginaux filmés de soir en soir au même endroit et se livrant à de petites farces qui se situent entre Jacques Tati et Kitano lui-même.

**Dog Days** de Ulrich Seidl, notre film Fipresci, a fait l'unanimité non seulement en obtenant le prix Fipresci en 2001-2002, mais en étant ovationné par le Comité de Sélection 2002.

Notre parrain, Barbet Schroeder, a accepté du premier coup de venir s'entretenir avec les réalisateurs de courts et longs métrages – cependant que, sauf contre temps de dernière minute, son dernier opus **US, Murder by Numbers** – sera présenté hors compétition à l'Officielle. Nous montrerons une copie neuve de **More**, le premier long métrage de 1969 qui fait entrer Schroeder dans la famille SIC.

Dans cette " famille ", trois de nos sélectionneurs n'étaient que de petits gamins/gamines l'année de production de **More**. C'était en 1969, la première fois que Schroeder vint à Cannes à la Semaine de la Critique...

Longue vie. Let's have More !

Claire CLOUZOT  
Déléguée générale

Le Mariage de Rana, de Hany Abu Assad



Chicken Heart, de Hiroshi Shimizu



Bella Ciao, de Roberto Torelli et Marco Giusti



Kabala, de Assane Kouyaté



Les Fils de Marie, de Carole Laure



Thé pour deux, c.m de S. Aguirre et A. Lubezki

## Compte rendu des réunions du Conseil syndical des 17 janvier et 28 mars 2002

### Conseil syndical du 17 janvier 2002

**14 Présents : Laurent Aknin, Yves Alion, Jean-Christophe Berjon, Michel Ciment, Claire Clouzot, Sylvain Garel, Gérard Lenne, Jean Rabinovici, Jean-Claude Romer, Philippe Rouyer, Max Tessier, Caroline Vié-Toussaint et Jacques Zimmer.**

**Un absent excusé : Dominique Rabourdin**  
**Assistait à la réunion : Marion Dubois Daras.**

Gérard Lenne ouvre la séance en abordant un point souvent sacrifié parce que traité en dernier : la vie du Syndicat et les relations avec les adhérents.

### Adhésions

Mis à part la démission tardive de Bernard Génin (Télérama), notre campagne de recrutement, grâce au dépliant conçu par Jean-Marc Toussaint, porte ses fruits puisque les adhésions nouvelles continuent à arriver.

Le Conseil accepte les candidatures de :

- Philippe Descottes
- Frédérique Devaux
- Thierry Hervieu
- Danièle Heymann
- Eric Leguèbe
- Odette Mitterrand
- Bernard Trémège
- Nachiketas Wignesan

Puis Gérard Lenne fait état de l'envoi d'un courrier à Charles Tesson afin que des contacts soient pris avec **Les Cahiers du Cinéma**. Pas de réponse pour l'instant. Il enverra une lettre analogue à Jean-Claude Loiseau, pour **Télérama**.

Au chapitre des relations avec l'UJC, les problèmes persistent, bien que Gérard Lenne soit en contact mail permanent (et plutôt cordial) avec le président de l'UJC, Laurent Delmas. Une rencontre est prévue le 28 janvier entre nos deux or-

ganisations. Les deux points de friction sont la Commission de la carte verte et les jurys Fipresci.

### Cartes vertes

Jacques Zimmer rend compte de la réunion de la Commission de la carte de critique. M. Devevey, de la Fédération de la Presse Française, est intervenu pour proposer de n'accorder la Carte verte qu'aux titulaires de la Carte de presse. Les cas litigieux seraient limités à ceux qui avaient déjà totalisé 30 années de carte verte auparavant ! Dans ces conditions, seuls 30 à 40 % des possesseurs actuels de la carte verte pourraient la conserver. C'était impossible, la proposition n'a pas été retenue.

Par ailleurs, la mention de l'UJC sur la carte verte a été obtenue discrètement par Philippe Maarek. Pour manifester officiellement notre opposition à cette décision, Gérard Lenne a écrit au Président de la Commission, Yves Bourgade. Mais l'affaire était déjà réglée.

M. Devevey a proposé une autre solution, ne faire figurer aucune des deux organisations. Mais les cartes étant déjà imprimées, il faudrait recommencer et cela remettrait leur envoi à la fin février, les titulaires restant un mois privés de carte. Afin d'éviter cet inconvénient, et tout en ayant conscience d'avoir été circonvenus, nous avons accepté de laisser figurer sur la carte la mention de l'UJC comme celle du SFCC. Il fallait faire passer l'intérêt des adhérents avant toute autre préoccupation.

### Fipresci

L'attribution des différents postes de jurés s'est très mal passée, les relations avec Philippe Maarek étant exécrables. De son côté, Klaus Eder prend soin de ne pas intervenir, sa politique étant de laisser le SFCC et l'UJC sur un pied d'égalité, considérant qu'ils composent ensemble et au même titre (!) la "section française de la Fipresci".

Selon Michel Ciment, Klaus Eder serait navré de cette situation. Pour Cannes comme pour le Secrétariat des prix Fipresci, l'UJC a proposé l'alternance, c'est à dire que le secrétariat soit assuré une année par l'UJC et l'autre année par le SFCC. Pour Michel Ciment ce système n'est pas viable. Sylvain Garel souhaite l'adoption de la règle proportionnelle. Gérard Lenne confirme que le Syndicat s'opposera à l'alternance. Cette prétention injustifiée de l'UJC n'est pas négociable.

Après notre rencontre avec l'UJC du 28 jan-

vier, Michel Ciment, en tant que Président, réunira le Conseil de la Fipresci lors du Festival de Berlin. Concrètement, Caroline Vié-Toussaint souligne que nous sommes toujours en attente de la liste des futurs jurys.

### La Lettre, N°18

Philippe Rouyer conteste la publication dans **La Lettre**, n°18 de l'article sur le Festival de Genève de Kevin Collette. Il rappelle que nous ne devons faire paraître des comptes rendus de festival qu'à la condition qu'un membre du syndicat fasse partie d'un jury Fipresci. Et que celui-ci doit faire écho au prix remis par ce jury.

Gérard Lenne souhaite que les prochains numéros soient un peu moins austères. Quelques illustrations ne seraient pas de trop.

### Rencontres avec les cinéastes

Le projet de reprise des Rencontres au Cinéma des cinéastes est pour Yves Alion difficile à mettre sur les rails. Suite à la rencontre avec Michel Gomez (ARP), qui n'a pas eu de suite, Laurent Hébert, directeur du **Cinéma des cinéastes** a avoué que ce refus était dû à leurs relations avec José Maria Riba.

Mais Claire Clouzot confirme que le **Cinéma des cinéastes** ne remet pas en cause les manifestations autour de la Semaine, la conférence de presse, la reprise (quoique pour une programmation plus modeste, eu égard au manque de fréquentation).

On envisage alors de contacter la nouvelle équipe de l'ancien **Studio République (Cinéalternative)**, ou bien de prendre contact avec la Fémis, lieu d'une possible synergie élèves-critiques. Proposition appuyée par le Conseil.

### Collaboration avec l'UFFEJ

Gérard Lenne et Jean Rabinovici ont rencontré deux membres du bureau de l'Union Française du Film pour l'Enfance et la Jeunesse: Jean-Jacques Mitterrand, son délégué général, lui-même adhérent du SFCC, et Bernard Ninot. Ceux-ci souhaitent que l'Uffej participe à l'organisation du "Prix de la toute jeune critique" du prochain festival de Cannes. Ces dernières années l'Uffej a contribué au Festival du film d'Alès à la réussite d'un travail autour de l'écriture sur le cinéma. Par ailleurs l'Uffej souhaite qu'une action conjointe vers le jeune public avec le SFCC voie le jour à partir de certains des films sélectionnés par la Semaine de la Critique et sortis en salles. Il a été convenu de se revoir.

### Projets avec le GREC

Gérard Lenne fait état de discussions avec François Barat, Délégué général du GREC, qui serait très favorable à des actions communes entre cet organisme et nous. Il le rencontrera prochainement afin de mieux préciser ces projets.

## Projections de presse

L'accueil à la projection du **Seigneur des Anneaux** ayant revêtu un caractère de surveillance policière, plusieurs de nos confrères ont demandé à Gérard Lenne d'intervenir auprès de l'attaché de presse, François Frey. Celui-ci lui a répondu qu'il nous comprenait, mais que les Américains avaient demandé une fouille par crainte d'un piratage à l'aide de caméras DV (sinon, ils lui refusaient toute projection). Max Tessier indique que cela devient également coutumier à la Warner et à la Columbia...

Par ailleurs, plusieurs de nos adhérents se sont vus refuser l'entrée à une projection de Mission Cléopâtre, au profit de "personnalités" parisiennes.

## Festival de Cannes

Gilles Jacob a annoncé le changement de l'appellation officielle : le Festival international du Film (FIF) devient tout simplement "Festival de Cannes". Il a annoncé aussi la suppression des cartes d'accompagnants.

Pour la **Semaine Internationale de la Critique**, l'utilisation de la salle Bunuel est en suspens.

## Relations avec les employés

Affaire Eva Roelens contre le Syndicat : Gérard Lenne a représenté le SFCC aux Prud'hommes en compagnie de notre avocat maître Polack pour une audience de conciliation. Eva Roelens ne s'est pas présentée. Chacun est resté sur ses positions. Jugement le 7 juin 2002.

Le contrat de Marianne Guillon est signé, elle est engagée pour la régie des films, avec un salaire de 8.000 F. (CDD de 6 mois).

## Semaine de la Critique 2002

Le Conseil constate que le plan proposé par Christophe Lepar, chargé de la coordination de la SIC 2002 sous la direction de la déléguée générale, est extrêmement précis et détaillé.

Malheureusement, les deux plus importants sponsors de la SIC 2001 ne sont plus assurés. Primagaz vient de se retirer. Quant au Festival de Savannah, nous attendons une réponse en février.

Christophe Lepar reconnaît que cela nécessite une révision à la baisse sur le plan d'embauche. Gérard Lenne regrette que, pressés par le temps et ensevelis sous les problèmes posés par la subvention CNC, nous soyons contraints d'engager une attachée de presse salariée, alors que nous aurions pu autrement réduire de moitié le coût du service de presse. Il précise que ce n'est en rien une question de personne, la compétence d'Anne Guimet étant reconnue, mais de budget.

Pour Sylvain Garel, on ne peut pas se permettre d'aller dans le mur et de changer toute l'équipe dans une année difficile. Laurent Aknin met en garde contre les "économies ruineuses".

## Situation financière

Yves Alion fait le point pour 2001 : on devrait arriver à + 190.000 F environ, dont il faudrait soustraire les piges et la réalisation de La Lettre (3 numéros) et ce qui reste dû à notre expert comptable Brigitte Kermabon.

On devrait revenir à un fonds de roulement de 90.000 F. Mais pour le prévisionnel 2002, les choses ne sont pas brillantes dans le brouillard actuel. En effet, les recherches de Catherine Habib restent incertaines à la mi-janvier.

Du côté du CNC, il faut être très prudent. Son directeur, David Kessler, a déjà indiqué que les subventions aux associations seraient amputées. Et les sponsors préfèrent offrir des services plutôt que des fonds. Il est donc certain qu'il faudra de sérieuses économies sur le budget prévisionnel 2002.

Jacques Zimmer demande quel est le montant de l'impasse prévue et des économies envisagées. Gérard Lenne répond que le gel des défraitements des sélectionneurs, mesure traditionnelle, se monterait à 48.500 F. La renonciation au cocktail cannois de la Fipresci économiserait 20.000 F et l'abandon du poste "suivi des sponsors" 68.000 F. Soit un total évidemment insuffisant de 136.500 F. Jacques Zimmer calcule qu'il manquerait encore de 300 à 330.000 F.

En ce qui concerne Joyce Pierpoline, Gérard Lenne confirme qu'elle a finalement accepté un taux de 15% pour son éventuelle commission sur Savannah.

## Site Web

Notre appel d'offre a obtenu deux réponses au lieu des trois prévues :

- Celle de Jean-Claude Bidard (créateur du site), pour un montant de 55.000 F.H.T.

- Celle d'Agnès Cappadoro 36.000 F.T.T.C.

Gérard Lenne indique que les projets présentant des prestations pratiquement identiques, il y a guère d'hésitations à avoir. Claire Clouzot intervient cependant en faveur de la continuité, Jean-Claude Bidard connaissant parfaitement "son" site. La décision doit être prise dans les 24 heures. Gérard Lenne tiendra compte de tous les éléments dont nous pouvons disposer.

## Nouveau local

Le Syndicat changera de siège cet été. Le Conseil demande à Sylvain Garel de poursuivre ses recherches, via la Ville de Paris, d'un local plus central, pour un loyer moins onéreux (80 m2 environ, en pied d'immeuble).

La séance est levée à 18 heures.

(Compte-rendu rédigé par Jean Rabinovici et Gérard Lenne)

## Appendice

Plusieurs points en suspens ci-dessus ont été réglés depuis.

- La rencontre avec les dirigeants de l'UJC a eu lieu le 28/01 (voir page 6) s'est soldée par un accord à court terme, le Syndicat refusant le principe de l'alternance auquel ils se déclarent farouchement attachés.

- A Berlin, le Conseil de la Fipresci a rejeté la prétention de l'UJC à une alternance à égalité entre le Syndicat et elle, recommandant le respect de la proportionnelle.

- Le site web du SFCC a été confié à Agnès Cappadoro.

- La Semaine de la Critique gardera à Cannes la disposition de la Salle Bunuel, mais seulement pour le matin à 8h30 (soit le statu quo).

G.L.

## Conseil syndical du 28 mars 2002

**Le Conseil s'est réuni au CNC le 28 mars, en présence de Laurent Aknin, Yves Alion, Jean-Christophe Berjon, Michel Ciment, Claire Clouzot, Sylvain Garel, Gérard Lenne, Jean Rabinovici, Jean-Claude Romer, Philippe Rouyer, Max Tessier et Jacques Zimmer. Caroline Vié-Toussaint et Dominique Rabourdin étaient excusés. Assistaient également à cette réunion Marion Dubois-Daras et Christophe Lepar.**

## Choix de l'affiche de la SIC 2002

Le Président Gérard Lenne ouvre la séance à 14h07 en accueillant M.Jean-Luc Dusong, professeur à l'Académie Charpentier.

Celui-ci présente au Conseil divers projets d'affiches de ses étudiants. Plusieurs dessins de Bill Plympton sont également proposés aux membres du Conseil qui se prononcent à la majorité pour un projet Charpentier où deux baguettes saisissent un petit pois dans un bol de riz blanc - mais en demandant que le petit pois (vert) soit remplacé par une cerise (rouge).

## Vie du Syndicat et des adhérents

Le Conseil enregistre 7 nouvelles adhésions : **Anne-Claire Cieutat, Eric Quéméré, Daniel Paris, Xavier Collombier, Vincent Heristchi, Bernard Trémège et Pierre Murat.**

Sur les relations avec l'UJC et la Fipresci, Michel Ciment fait le point en évoquant une récente démarche unilatérale de Jean Roy auprès du CICT, organe de l'Unesco, visant à obtenir une subvention de 15.000€ pour l'UJC au nom de la Fipresci pour organiser un colloque à Thonon-Bains. Or l'UJC ne peut obtenir cette subvention que si elle coorganise ce colloque avec le Syndicat. Interrogé par la Fipresci, Gérard Lenne répondra, au nom du Conseil, que le Syndicat ne souhaite ni coorganiser ni cautionner cette opération menée depuis le début à son insu.

Gérard Lenne propose une nouvelle tentative de conciliation avec l'UJC, sous forme d'un protocole d'unification (Voir page 6). Nous sommes tous sans illusions, mais le Conseil approuve à l'unanimité.

## Election de nos représentants

Représentant du SFCC à la Commission de classification des films : Bernard Humin est désigné par le Conseil.

Pour le jury Fipresci de Cannes 2002, le Conseil désigne Aldo Tassone pour la sélection officielle et Christiane Dancie pour la Quinzaine des Réalisateurs.(1)

## Commentaires sur la soirée du 18 février

La soirée de remise des Prix de la Critique au Viaduc Café est jugée réussie malgré quelques handicaps - l'exiguïté des lieux, la disproportion entre la qualité relative du repas servi et la quote-part de 40€ demandée aux adhérents. Toute suggestion pour 2003 sera étudiée avec bienveillance le Conseil.

## Activités diverses

Yves Alion fait le point sur les Rencontres avec les cinéastes, que le Conseil syndical souhaite reprendre dès la prochaine rentrée. Il faut renoncer à les organiser dans une salle commerciale, par contre il serait judicieux de recontacter la Femis, qui serait un lieu tout indiqué.

Gérard Lenne fait part de sa rencontre avec François Barat (délégué général du GREC), et du projet de concours en collaboration avec le GREC et le Moulin d'Andé. Le prix étant un séjour au Moulin d'Andé, que dirige Suzon Lipinska; Gérard Lenne s'est entretenu avec celle-ci lors de la soirée du 18 février, et Claire Clouzot reste étroitement en contact avec elle.

## Bureau rue Labrouste

Gérard Lenne fait part au Conseil des ultimes engagements de personnel salarié pour la Semaine de la Critique 2002 : Christophe Lepar et Delphine Routier.

Il fait ensuite le point sur l'affaire "Eva Roelens contre le SFCC". Suite à l'audience de conciliation qui n'a pas abouti, nous réunissons les pièces pour le jugement fixé au 7 juin. Eva Roelens a accumulé une montagne d'attestations qui louent sa compétence et ses qualités diverses, ce qui est complètement hors propos étant donné la nature des fautes que nous lui reprochons.

## Problèmes du déménagement

Le Conseil revient sur la question du local du SFCC, actuellement situé rue Labrouste et trop onéreux. Sylvain Garel activera ses recherches via le Conseil de Paris et l'OPAC. La question est urgente car nous avons donné congé pour le 30 juin au propriétaire de la rue Labrouste. L'idée est que l'économie réalisée sur le loyer compense en 2002 le coût du déménagement, le résultat de l'opération devenant positif à partir de 2003.

## Finances du Syndicat

L'exposé financier d'Yves Alion, dans la ligne d'une réunion récemment tenue, indique que nous risquons un déficit d'environ 45.000€ pour l'exercice 2002, malgré de nombreuses économies. Le désistement de nombreux sponsors importants, privés (Primagaz, Savannah, Canal Plus) comme institutionnels (Procirop) nous met dans une situation très délicate. Le point sera fait prochainement avec notre expert-comptable Brigitte Kermabon. En tout état de cause, si nous parvenons à équilibrer (résultat positif 2001, conclusion heureuse des poursuites Eva Roelens), nous n'aurons plus de fonds de roulement suffisant pour aborder 2003.

## Appel de candidatures

L'assemblée générale ordinaire de notre syndicat aura lieu le mercredi 26 juin, à 14 h 30, au CNC.

À cette Assemblée générale, il sera procédé à l'élection de 6 membres du Conseil. Les membres sortants sont Yves Alion, Jean-Christophe Berjon, Gérard Lenne, Jean Rabinovici, Nicolas Schmerkin, Max Tessier. Les candidats à ces postes sont priés de se faire connaître auprès du bureau en joignant un CV à leur déclaration d'intention, avant le 1<sup>er</sup> juin 2002.

À l'issue de notre Assemblée générale du 26 juin, le nouveau Conseil procédera à l'élection de son bureau et des postes suivants :

Pour la Semaine internationale de la critique 2003

- Délégué général

- Coordinateur de la commission court métrage

- Membres du comités de sélection long métrage

- Membres de la commission court métrage

Seront également élus les membres du Prix littéraire 2003

Pour tous ces postes, faire acte de candidature au bureau (en joignant CV et lettre de motivation), avant le 20 juin 2002.

## Le site Web

Notre nouvelle prestataire Agnès Cappadoro a dû reconstruire entièrement le site pour qu'il puisse fonctionner normalement à partir d'un accès simple et logique. Les membres du Conseil, pour la plupart peu familiers du site, n'ont pas d'observations à faire.

## Préparation de l'AG

La date de notre Assemblée générale est fixée au mercredi 26 juin. A son ordre du jour, le renouvellement partiel du Conseil (six membres sortants : Yves Alion, Jean-Christophe Berjon, Gérard Lenne, Jean Rabinovici, Nicolas Schmerkin, Max Tessier) et une question soulevée par Christian Bosséno, l'extension de l'intitulé du SFCC à nos confrères travaillant pour les journaux de télévision.(voir dans ce numéro, page 10)

## Semaine de la Critique

Le Conseil prend connaissance du nouveau sigle du Syndicat et de la Semaine de la Critique, qui succède à celui qu'avait dessiné Melvin Van Pebbles.

Puis Claire Clouzot informe le Conseil de la progression des travaux du Comité de sélection, et les relations avec le "Parrain" 2002, Barbet Schroeder.

Gérard Lenne évoque les revendications particulières de la Commission du court métrage. La refonte de la Semaine après son édition 2002 tiendra compte de ces demandes.

Le Président fait le point sur la collaboration de Catherine Habib, qui (dans une conjoncture extrêmement difficile) n'a pas apporté au Syndicat tout ce que nous espérons, et celle de Joyce Pierpoline, actuellement au point mort étant donné la part active qu'elle prend à la préparation de la Quinzaine. Le Conseil confirme l'incompatibilité de ces deux fonctions. Nous n'avons par ailleurs aucune nouvelle des gens de Savannah.

Gérard Lenne informe ensuite le Conseil que la reprise de la Semaine de la Critique à Paris aura lieu en juin à la Cinémathèque française (salle des Grands Boulevards), le Cinéma des cinéastes (ARP) restant opposé à une reprise intégrale. Les projections de presse et la conférence de presse traditionnelles auront lieu également à la Cinémathèque (Palais de Chaillot), grâce à la coopération de Jean-François Rauger.

La séance est levée peu après 17 heures.

(1) Cette disposition ne pourra être appliquée, ce partage décidé sur la foi d'un accord avec l'UJC n'ayant pas été ratifié par la Fipresci.

## L'UJC et nous

Comme eût dit Sempé, après le « Rien n'est simple » vient le « Tout se complique ». Assurément, tout était plus facile lorsque notre Syndicat n'avait pas à se préoccuper de l'existence d'une organisation rivale. Celle-ci, fondée en janvier 2001 et baptisée UJC, regroupe à la fois des journalistes qui n'étaient pas adhérents au SFCC et plusieurs membres de notre Conseil contrariés d'y avoir perdu un mandat ou une fonction élective.

La liberté d'association est bien entendu un droit que le Syndicat serait le dernier à remettre en question. Cependant, il y a de quoi s'interroger sur l'opacité d'une organisation aux statuts squelettiques, qui ne publie apparemment pas de bulletin, dont on ignore combien d'adhérents y cotisent, comment fonctionnent ses instances et comment elle choisit ses responsables.

Nous avons d'entrée proposé à l'UJC que chacun respecte un code de bonne conduite et de confraternité, afin que cette perte (regrettable) de l'unité syndicale ne se traduise pas par un déficit de crédibilité pour tous.

C'est pourquoi, après de premières escarmouches et manœuvres souterraines sur lesquelles nous avons décidé de ne pas revenir, nous avons rencontré les dirigeants de l'UJC, le 28 janvier 2002. Nous avons avancé la possibilité d'une information réciproque pour coordonner nos demandes auprès de la commission d'attribu-

tion de la carte verte. Cette proposition s'est heurtée de leur part à une fin de non recevoir.

Trois mois après, des difficultés demeurent, la principale concernant les rapports avec la Fipresci, dont le siège est à Munich, et les attributions des divers postes de jurés dans les festivals. Le SFCC et l'UJC forment désormais la « section française » de la Fipresci, il a fallu mettre en place une coordination. Ce qui n'est guère facile, en termes d'efficacité, lorsqu'on fonctionne, comme le Syndicat, sur des bases démocratiques (appel à candidature, choix des aspirants par désignation du Conseil, etc.)

Et puis, notre Conseil continue de penser que cette division est profondément préjudiciable à l'ensemble de notre profession. C'est pourquoi, mandatés par notre dernière Assemblée Générale, nous n'avons cessé de tendre la main à l'UJC, dont plusieurs adhérents nous ont d'ailleurs rejoints, confirmant ainsi que « la base », comme disent certains, était favorable à l'unité.

J'ai tenu à poursuivre en ce sens. Depuis plusieurs mois, en liaison permanente avec le Conseil, j'ai entretenu un dialogue, par le biais du courrier électronique et de plusieurs conversations, avec le Président de l'UJC Laurent Delmas. A la suite des rencontres de Nice (voir page...), j'ai échafaudé un projet d'accord qui pourrait aboutir à l'unification des deux associations (voir

encadré). Celui-ci ayant été ratifié par notre Conseil syndical du 28 mars, je l'ai adressé à mon homologue.

Nous n'avons pas reçu à ce jour de réponse officielle de l'UJC. Laurent Delmas m'a simplement confié par téléphone que cette réponse serait, en tout état de cause, négative. En essayant de ne pas déformer sa pensée, je résumerai ainsi sa position :

- Il estime l'unification prématurée dans la mesure où le recrutement de l'UJC s'est fait sur une position d'antagonisme avec le Syndicat.

- Il pense qu'il existe un désaccord déontologique trop radical et des questions de personnes trop aiguës.

- Il avoue ne pas souhaiter se retrouver en position minoritaire dans une future association.

Dont acte, comme on dit. Chacun est libre de professer une conception personnelle de la démocratie comme des activités syndicales. Pour ma part, sans préjuger de l'avenir et sans perdre espoir (envers et contre tout), je laisse juges nos adhérents. Le sujet alimentera, à coup sûr, nos débats lors de l'Assemblée générale du 26 juin.

Gérard LENNE  
Président SFCC

## Projet d'accord Syndicat Français de la Critique de Cinéma / Union des Journalistes de Cinéma

1) Chaque organisation s'engage à consulter ses membres, dans un délai de trois mois, sur la question suivante : « Etes-vous favorable à l'unification du SFCC et de l'UJC ? »

2) Le SFCC procédera à ce vote lors que son Assemblée générale ordinaire de juin 2002. Il invite l'UJC à envoyer à cette Assemblée un représentant, à titre d'observateur. Celui-ci pourra vérifier la clarté et la régularité du scrutin.

L'UJC s'engage de son côté à donner des garanties analogues de transparence et de contrôle lors de sa consultation interne et de son dépouillement.

3) Si la majorité des deux tiers est atteinte dans chaque organisation en faveur de l'unification, les deux conseils se réuniront aussitôt en un Conseil commun provisoire, afin de

- déterminer le nom de la nouvelle association et formuler ses statuts provisoires.

- fixer la date d'une Assemblée générale fondatrice, qui devra avoir lieu dans un délai de trois mois.

- convoquer à cette Assemblée générale tous les membres du SFCC et de l'UJC à jour de leur cotisation, qui deviendront aussitôt membres de droit de la nouvelle association.

4) Dès que cette Assemblée générale aura ratifié les choix du Conseil provisoire, elle élira un Conseil de 15 membres, lequel se réunira le jour même pour élire son bureau.

La nouvelle association sera, dès ce jour, la seule interlocutrice pour la France de la Fipresci. Elle n'aura qu'un représentant, désigné par le Conseil, dans toutes les commissions et instances institutionnelles.

5) Le SFCC et l'UJC garderont leur existence et leur fonctionnement propres pendant une durée maximum d'un an. Ils poursuivront leurs activités respectives et continueront de gérer leur trésorerie. Avant l'expiration de ce délai, ils s'engagent à mettre fin à l'existence légale de leur organisation et à transférer leur trésorerie vers la nouvelle association.

6) Tout critique ou journaliste de cinéma pourra adhérer directement à la nouvelle association sans être membre du SFCC ni de l'UJC, selon une procédure d'adhésion fixée par le Conseil élu dès sa première réunion.

Les cotisations déjà réglées par les membres du SFCC et de l'UJC courront jusqu'à leur échéance et seront alors remplacées par la cotisation à la nouvelle association.



Sylvain Garel et Danis Tanovic

La soirée du Syndicat du 18 février 2002

## Vu du podium

**Il faut bien qu'entre les pages sévères de cette « Lettre » se glisse un espace de gaieté, voire de frivolité. Je me souviens de l'aimable rubrique mondaine de notre regretté ami Claude Beylie. Allons ! Que celui ou celle qui n'a jamais la gourmandise (délicieusement coupable) de feuilleter Voici ou Gala me jette la première pierre...**

J'e l'avoue humblement, ayant jusqu'ici assisté à la cérémonie des Prix en simple badeaud, je n'avais qu'une vague idée de la complexité d'organisation d'une telle soirée. Cette fois, conscient des responsabilités qui m'accablent, je ne suis pas en retard. Dix minutes avant l'heure dite, le Viaduc Café est déjà noir de monde, ou du moins gris. A l'entrée officient les grâces du Syndicat : Marion, toujours efficace avec ses dossiers, introduit les invités avec l'aide de Marianne et Delphine, la "petite" nouvelle, tandis qu'Anne s'empresse auprès des journalistes et photographes.

Très vite, c'est la gare St-Lazare à six heures du soir. J'aperçois déjà Claudie Ossard, la souriante productrice d'Amélie Poulain — l'effet de surprise, forcément, est déjà émoussé.

Le lieu est formidable, remarquablement

Jean Rabinovici et Orso Miret



aménagé et éclairé sous sa voûte magnifique. Les groupes se forment, on retrouve des copains, certains qu'on n'a pas revus depuis... la soirée des Prix de l'année dernière ! J'aimerais m'attarder avec celui-ci, avec celle-là... Mais on m'appelle là-bas, on me renvoie ici, et je m'angoisse : si les lauréats sont d'une ponctualité exemplaire, quelques collègues se font attendre, alors qu'ils doivent remettre les prix. Mais non, je m'inquiétais pour rien, les voici...

19 heures 10, il est temps de rejoindre le podium de fortune échafaudé par l'équipe. Notre Trésorier Yves Alion, un vrai pro qui a la dextérité du micro, présente la soirée. Notre Secrétaire général Jean Rabinovici et moi-même remercions nos hôtes du Viaduc Café, l'équipe de Cinéalternative et la Maison populaire de Montreuil, où le débrouillard Laurent Aknin a déniché l'indispensable sono.

Place aux récompenses ! Président du jury littéraire, Dominique Rabourdin remet d'abord les prix de celui-ci. Le Prix du Meilleur livre français est décerné ex aequo à Orson Welles, cinéaste, une caméra visible de l'universitaire Youssef Ishaghpour et Raoul Walsh de Michael Henry Wilson, occasion d'un duo entre l'ancien et le nouveau directeur de la Cinémathèque française, Dominique Païni et Peter Scarlet. Les Entretiens avec Brian De Palma de Samuel Blumenfeld et Laurent Vachaud reçoivent ensuite le Prix du Meilleur album.

Richard Sidi, notre Monsieur Court Métrage, remet le Prix Novais-Teixeira à Licia Eminent, très émue, pour Intimisto. Jean Rabinovici celui du Premier film français à Orso Miret en rappelant que De l'histoire ancienne, sorti en 2001, avait été projeté à la Semaine de la Critique 2000. Parfaite cohérence !

C'est ensuite Sylvain Garel qui couronne Danis Tanovic, déjà habitué des récompenses, Prix Léon-Moussinac pour No man's land. Et après une ultime facétie d'Yves Alion, j'appelle le réalisateur du Fabuleux destin d'Amélie Poulain en évoquant cette mémorable projection d'un matin aux Champs-Élysées, l'euphorie de la découverte. Ouations... Jeunet nous confie qu'il se croit dans le Truman Show, que nous sommes tous des acteurs lui faisant vivre une vie rêvée.

Le moment est venu de se désaltérer. Punch ou sangria ? Les plateaux de petits fours circulent et virevoltent. On se congratule. Je saisis l'occasion de confier à la radiuse Licia à quel point j'aime son film, pour lequel j'ai voté. J'embrasse ma consœur de « Télé 7 jours » Catherine Delmas, sans que aucun événement ne serait parisien, et Agnès Cappadoro, notre nouvelle "webmistress".

Le temps de dresser les tables, il faut libérer la salle en transitant par le bar. Essayez donc de déplacer un groupe de cocktaileurs en train de cocktailer ! On y arrive néanmoins, j'en profite pour faire la connaissance de Suzon Lipinska, l'âme du Moulin d'Andé, qui ne manque pas d'idées de collaboration avec le Syndicat.

On s'installe enfin. A la longue table littéraire, les convives boivent les paroles de Michel Ciment. Ailleurs les tablées de copains se rassem-



Richard Sidi



Peter Scarlet et Youssef Ishaghpour

blent. Voici Jacques Zimmer et Philippe Rouyer, qui ont tant fait pour le Syndicat. Plus loin, Jean-Claude Romer, Henri Gigoux et Hélène Merrick... J'irais bien les rejoindre, mais voilà ! Ma fonction veut que je siège à la table la plus "solennelle", que j'y côtoie les plus prestigieux lauréats. Anxieux, j'ai demandé à Marie Desplechin, romancière et toute nouvelle adhérente de notre Syndicat, de m'y accompagner.

Nous nous insérons entre les équipes gagnantes: Jean-Pierre Jeunet et Claudie Ossard, Danis Tanovic et son producteur belgradais Cedomir Kolar. La glace se rompt vite. Nous apprenons l'énorme succès de **No man's land**, tant en Serbie qu'en Bosnie.

Entre le chèvre chaud et le pavé de bœuf au roquefort (Ciel! On a négligé les éventuels allergies au fromage), Jean-Pierre Jeunet nous raconte que récemment, au prix des critiques new-yorkais, il était entouré d'une dizaine de gloires du cinéma américain et les cite une par une. Il n'est pas blasé ni revenu de tout, c'est sympa. Je joue au fan et lui demande comment est Winona Ryder (mon idole, avec Jeanne Balibar et quelques autres). Sa réponse du tac au tac me laisse coi.

Nos amis ex-Yougoslaves ne tarissent pas d'éloges sur le système du cinéma français qui a permis de financer leur film comme bien d'autres dans le monde, en Europe centrale et même en Asie. Selon eux, nous ne nous rendons pas compte du bien que nous faisons. Ça fait du bien à entendre. Ils interrogent Marie sur ses romans, se mettent à parler création ensemble.

L'atmosphère est détendue. Je respire. Tout s'est bien passé. Nous avons un peu bafouillé, certes, mais nous sommes des amateurs. Sitôt avalé le moelleux au chocolat, on commence à s'égailler. Youssef Ishaghpour vient me saluer et me dit qu'il est membre de notre Syndicat. Comme quoi je ne connais pas encore tout le monde. J'essaierai de faire mieux la prochaine fois.

Gérard LENNE

**Palmarès des prix de la critique 2001**

**Prix Méliès (Meilleur film français)**  
**Le Fabuleux destin d'Amélie Poulain**, de Jean-Pierre Jeunet

**Prix Moussinac (Meilleur film étranger)**  
**No Man's Land**, de Danis Tanovic

**Prix du meilleur film français**  
**De l'Histoire ancienne**, de Orso Miret

**Prix Novais-Teixeira (Meilleur court métrage français)**  
**Intimisto**, de Licia Eminent

**Prix Littéraires**

**Meilleurs livres français sur le cinéma**  
**Orson Welles, cinéaste**, de Youssef Ishaghpour (La Différence)  
Ex æquo  
**Raoul Walsh**, de Michael Henry Wilson (Cinéma-thèque Française)  
**Meilleur album sur le cinéma**  
**Entretiens, Brian de Palma**, de Samuel Blumenfeld et Laurent Vachaud (Calmann Lévy)



Licia Eminent



Jean-Pierre Jeunet et Gérard Lenne

41<sup>ème</sup> SEMAINE INTERNATIONALE DE LA CRITIQUE CANNES 2002

**Barbet Schroeder, notre parrain 2002**

Barbet Schroeder dont on a présenté **More**, son premier film en 1969 vient parrainer la 41<sup>e</sup> Semaine de la Critique.

L'auteur de **Maitresse** et de **Jeune Femme partagerait appartement** connaît depuis la fin des années 80 de nombreux succès aux Etats-Unis où il a réalisé, **Barfly** et **Le Mystère Von Bülow**. Son dernier film sorti, **La Vierge des tueurs**, traite des jeunes délinquants colombiens.

Il revient sur la Croisette pour revivre, en compagnie des jeunes cinéastes de la Semaine 2002, sa première expérience cannoise.

Le dimanche 19 mai 2002, la participation de Barbet Schroeder à la Semaine s'articule autour de deux moments exceptionnels :

- la projection publique de **More** à l'Espace Miramar, en présence de Barbet Schroeder et des réalisateurs de la 41<sup>e</sup> Semaine,

- Une séance de travail avec autour de la même table le cinéaste maintenant consacré et les nouveaux metteurs en scène de la Semaine 2002 venus des quatre coins du monde.

Après Bernardo Bertolucci et Ken Loach les années passées, Barbet Schroeder est ainsi le troisième grand cinéaste issu de la Semaine qui accepte de revenir vers les jeunes réalisateurs qui nous font confiance, dans la pure tradition de la transmission du savoir.

« J'ai été un peu surpris et un peu gêné qu'on me propose d'être parrain de la même manière que j'étais surpris et un peu gêné quand on m'a annoncé que j'allais être grand-père. Dans les deux cas, j'ai fini par me résigner dans le bonheur. En écoutant et apprenant de tous les participants de la Semaine de la Critique 2002, je compte bien repartir avec plus que je ne peux donner »

**Sélection 2002**

Longs métrages

**Les Fils de Marie**, de Carole Laure - 2002 - France/Canada - 97'(1er film)

**Chicken Heart**, de Hiroshi Shimizu - 2001 - Japon - 105' (2e film)

**Respiro**, d'Emanuele Crialesa - 2002 - Italie/France - 90'(2e film)

**Le Mariage de Rana**, de Hany Abu-Assad - 2002 - Palestine/Pays Bas - 87' (2e film)

**Jukeodo Jo A (Too young to die)**, de Jin Pyo Park - 2001 - Corée - 67' (1er film)

**Kabala**, de Assane Kouyaté - 2001 - Mali/France - 112' (1er film)

**Filles perdues, cheveux gras**, de Claude Duty - 2002 - France - 95' (1er film)

Courts métrages

**Lettre au fils** de Philippe Welsh - 2002 - France - 10'

**2 Minutter (2 Minutes)** de Jacob Tschernia - 2001 - Danemark - 8'

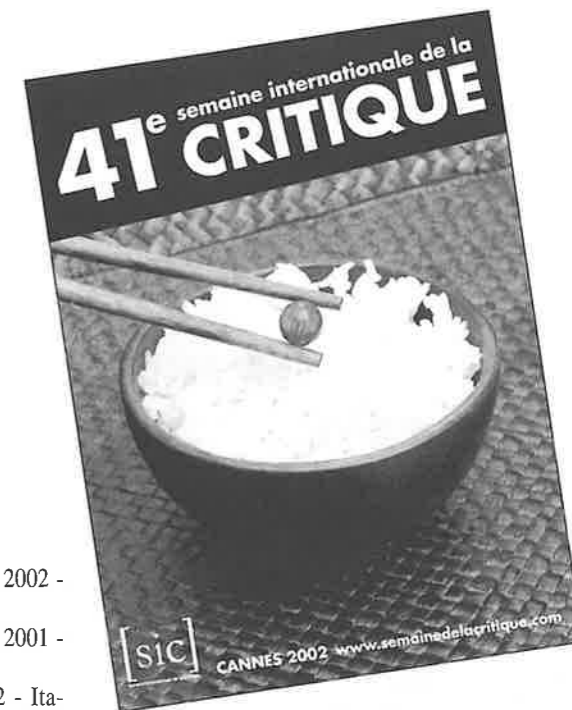
**Möte Med Ondskan (A la rencontre du mal)** de Reza Parsa - 2001 - Suède - 12'

**De Mesmer, con amor o te para dos (De Mesmer, avec amour ou thé pour deux)**, de Salvador Aguirre et Alejandro Lubezki - 2002 - Mexique - 9'

**Le Vigile** de Frédéric Pelle - France - 2002 - 14'

**The Day I Was Born (Le jour où je suis né)** de Kunitoshi Manda - Japon - 2002

**Malcolm** de Baker Karim - Suède - 2001 - 18'



Spéciales

En ouverture : **Intacto** de Juan Carlos Fresnadillo - 2001 - Espagne - 108'

Révélation de l'année **Fipresci** : **Hundstage (Dog Days)** de Ulrich Seidl - 2001 - Autriche - 121'

Film du Parrain : **More** de Barbet Schroeder - 1969 - Luxembourg - 116'

**Bella Ciao !**, documentaire de Roberto Torelli et Marco Giusti - 2001 - Italie - 100'

Les Webs Films, en collaboration avec **Monsieurcinema.com**

Les Spéciales du Court en collaboration avec la **Coordination Européenne des Festivals**

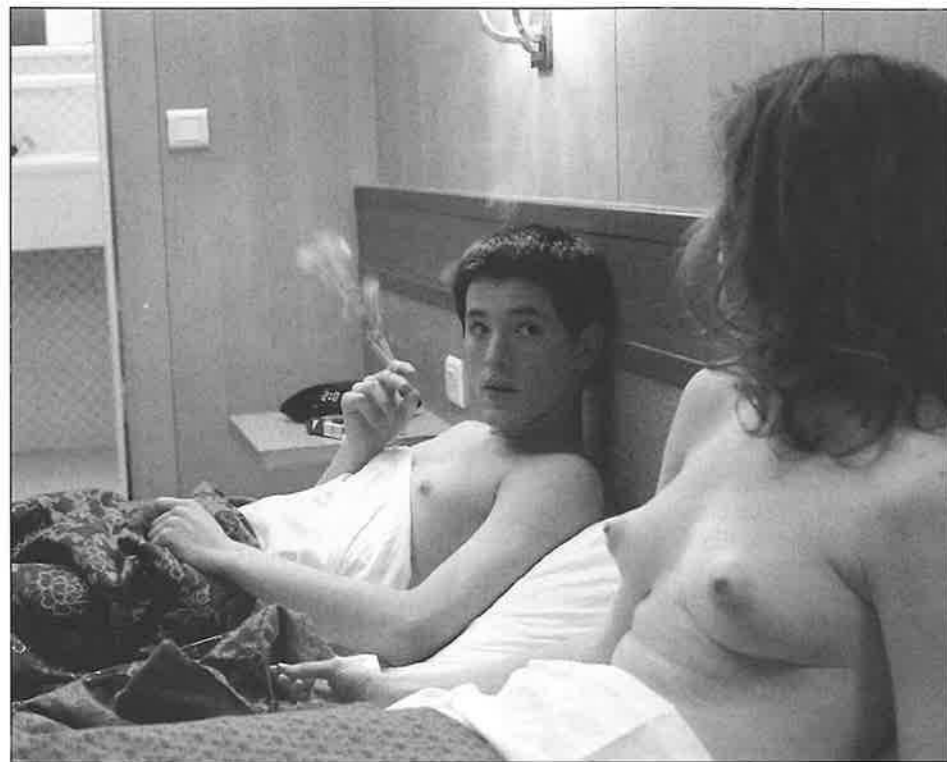
En clôture : **Da Zero A Dieci (De zéro à dix)**, de Luciano Ligabue - Italie - 2001 - 99'

*Hundstage (Dog Days), de Ulrich Seidl*



*More, de Barbet Schroeder*





Brève traversée, de Catherine Breillat

## La télévision aussi

Petit écran sur grand écran : petit inventaire des festivals de télévision

**J'avais évoqué ici, sous le titre La télévision aussi (La Lettre, mars 2001, pp. 10 et 11) cette frontière stérile élevée, en France, entre le cinéma considéré comme un art noble, participant de la culture, et la télévision, tenue pour un sous-genre, ignorée voire méprisée. Or, au même titre que le cinéma, la télévision constitue un formidable terrain de création, également capable, à côté d'une production de consommation plus courante de susciter des œuvres et de consacrer des auteurs**

**B**oudé par les instances du 7ème art, le petit écran aspirait légitimement à se mettre en lumière. Aussi, très tôt, ont été institués des festivals dédiés à la télévision.

Forum, occasions de rencontres de décou-

vertes et d'échanges, ils apportent en outre aux réalisateurs de télévision, l'occasion, pour eux " extraordinaire ", de voir leurs œuvres projetées sur grand écran et présentées devant un public. Presque tous savourent cet " événement ". Quand au public il apprécie de voir, autrement, dans les conditions d'une projection cinématographique, des œuvres de télévision.

Ce papier propose, hors grands festivals étrangers *Emmy Awards* (New York), *Banf* (Canada), hors marchés (MIPCOM) et hors soirées de commémoration et d'autocélébration cathodique (*7 d'Or*, avec les " professionnels de la profession "), un tour d'horizon, sans doute incomplet des principaux festivals. Les plus anciens (*Monte-Carlo, Italia*), de facture classique, sont nés, ou presque, avec la télévision, d'autres (*FIPA, RITV de Reims*), plus militants sont issus de la volonté, devant les dérives d'une télévision toujours plus commerciale et soucieuse de séduire les publicitaires (et donc l'audimat), de défendre et de promouvoir une télévision inventive. D'autres encore constituent une manière de vitrine de la télévision française. Ainsi pour la fiction de bonne facture aux Festivals de *Luchon* ou de *Saint Tropez*.

De nombreux festivals cinématographiques sont cantonnés aux œuvres documentaires. Ils concernent aujourd'hui principalement la télévision, tant il est vrai que le cinéma documentaire, un temps mis à mal par l'évolution des séances cinématographiques, connaît, grâce au petit écran, une extraordinaire embellie. Ce sont, par

exemple, à Marseille, *Vues sur les docs, Le cinéma du réel* (Beaubourg) à Paris, etc.

Le *Festival international du documentaire de Marseille* organisée par l'association *Vues sur les docs* (le festival est souvent désigné sous ce nom, ou, ce fut le cas l'année passée par *Fictions du réel*) vient de changer de direction artistique désormais confiée à Jean-Pierre Rehm. Une trentaine de films sont sélectionnés à partir du millier reçus, projetés au Théâtre de la Criée et participent à la compétition. (En 2001, le Grand Prix a été décerné au film de Patrice Guzman, *Le Cas Pinochet*(1)). Traditionnellement, parallèlement mais indépendamment du festival, se tient un important marché du film documentaire, *Sunny side of the Docs*. La 13ème édition de *Vues sur les docs* se tiendra du 2 au 7 juillet 2002.

Si tous les festivals consacrent un espace aux rencontres et aux colloques, il existe des manifestations qui privilégient les échanges, les confrontations et les débats. Par exemple, *INPUT* etc., *Les États généraux du documentaire* à Lussas. Cinéma tout écran enfin, à Genève illustre de manière exemplaire notre propos, en démontrant que la qualité et l'invention ne sont pas l'apanage exclusif du cinéma ou de la télévision.

### Pionniers

Volontairement limité à l'hexagone malgré deux exceptions " frontalières " (*Genève et Monte Carlo*) et l'évocation d'une manifestation itinérante (*INPUT*), ce petit survol ne pouvait passer sous silence, le doyen européen des Festivals de Télévision, le *Prix Italia*, né en 1948, à Capri, organisé ensuite, au fil des années, dans les plus grandes villes italiennes (Venise, Turin, Rome) et qui semble, depuis deux éditions (52ème en 2000, 53ème en septembre 2001) avoir posé ses écrans à Bologne. Le *Prix Italia*, outre son ancienneté et sa longévité présente la particularité de s'intéresser également aux programmes de radio pour lesquels une manifestation est organisée et des prix sont décernés. Plus récemment, il s'est aussi ouvert aux réalisations du web. L'autre originalité de ce grand concours international et public, organisé à l'initiative de la RAI, est de ne pas opérer lui-même de sélection mais de faire concourir les programmes proposés par les 96 chaînes participantes et membres du *Prix Italia* (33 pays) qui peuvent proposer un programme dans une ou plusieurs sections : " performing arts " (spectacles vivants, notamment musique, opéra/théâtre et danse) ; 16 en 2001 ; fictions unitaires, (29 en 2001 ; TV Drama) ; documentaires, (51 en 2001).

Le *Festival de télévision de Monte Carlo* a été créé en 1960 par le Prince Rainier III qui souhaitait « encourager un art nouveau au service de la paix et de l'entente parmi les hommes ». Répondant à la vocation internationale de la principauté, la manifestation entendait « consacrer la télévision comme moyen exceptionnel pour rapprocher les hommes et les enrichir par la culture ». Les meilleures œuvres y sont récompensées par des " Nymphes ", statuettes reproduisant une œuvre du sculpteur monégasque François-Joseph Boslo. Onze nymphes d'or, deux d'argent et

quatre prix particuliers sont attribués. Fictions (films et mini séries) et Actualité (documentaires et reportages) se partagent programmation et compétition. Jusqu'ici organisé en février, le festival tiendra sa 49ème édition en juillet, période plus propice pour disposer de films de télévision en avant première (Nymphes d'or 2001 : meilleur unitaire *Dirty pictures* de Franck Pierson, États-Unis ; meilleure série : *Un piqueur chez Osiris* de Nina Companeez, France 2).

### Télévision idéale

Créé en 1993 par le cinéaste et téléaste Michel Mitrani (un " cas " tout à fait exceptionnel en France de réalisateur ayant pu exercer son talent sur les deux écrans et laisser une œuvre à la télévision comme au cinéma), avec la complicité d'un cinéophile, grand découvreur de talents, Pierre-Henri Deleau, délégué général du FIPA) le *Festival International des Programmes Audiovisuels (FIPA)*, installé d'abord à Cannes et, depuis quatre ans, à Biarritz, se tient au mois de janvier et est devenu l'un des plus importants au monde par la quantité des œuvres présentées (164 en 2002 dont 112 en compétition), leur qualité (fruit d'une sélection rigoureuse et strictement indépendante) et enfin son audience : 2.200 accrédités (professionnels, journalistes ou enseignants), et sa fréquentation, 23.000 entrées. C'est par excellence, tant dans le domaine du documentaire que de la fiction, la plus alléchante vitrine, ouverte au grand public, de la création cathodique. Pas moins de sept catégories, chacune dotée d'un jury international (fictions ; séries et feuilletons ; documentaires de création ; grands reportages et faits de société ; musique et spectacles vivants ; programmes courts) se partagent les programmes en compétition. Une vingtaine de prix (dont 9 FIPA d'or et 9 d'argent) sont décernés, auxquels s'ajoutent d'éventuelles mentions. Annexe au FIPA, et accessible sur une centaine de postes de visionnage individuels le *FIPATEL* réunit en un espace réservé aux seuls professionnels et critiques dans une manière de marché sélectif, plus de 350 programmes inédits, venus de 52 pays (2002).

Nées en 1994, cantonnées à l'Europe, thématiques (Histoire et télévision ; Littérature et télévision ; télévision et société ; etc.), les *Rencontres Européennes de Télévisions de Reims (RETV)* ont opéré une mue importante en 1998 en s'ouvrant au monde entier en devenant *Rencontres Internationales de Télévision de Reims*, en renonçant à leur programmation autour d'un thème, mais, en revanche en limitant leur sujet à la seule fiction, considérant que le documentaire est, ailleurs, largement représenté dans des festivals spécialisés. Couronnées depuis l'origine par le sympathique tandem formé par le réalisateur Maurice Frydland et le télé-cinéophile (et brillant auteur) Jacques Baudou, les *RETV* puis les *RITV*, se distinguent par leur remarquable convivialité et par la qualité de leur sélection (cette année 20 téléfilms et feuilletons de dix nationalités étaient en compétition. Au contraire du FIPA et sauf pour les soirées d'ouverture et de clôture, le festival ne présente pas de programmes inédits. En

revanche ces rencontres, qu'accompagnent une compétition dotée de plusieurs prix (dont un prix attribué par les lecteurs du *Monde*) excellent à dénicher des fictions étonnantes, notamment dans la production britannique (dont on sait que l'audace est la marque de fabrique) : *Lost for woods* d'Allan JW Bell ; *The ice house* de Tim Fywell ; *Journey to knock* de David Wheatkey ; *The hummingbird Tree* de Noella Smith ; ou cette année *When I was twelve* de Dominic Savage) ; mais aussi aux États Unis avec par exemple le feuilleton *The Sopranos* de David Chase. Chaque édition, d'autre part, s'accompagne de la découverte d'une télévision étrangère, de débat et d'une importante action de vulgarisation auprès des scolaires.

### Vitrines

Le *Festival international du film d'amour de Luchon*, qui réunit 400 professionnels et accueille 10.000 spectateurs, animé par son délégué général Christian Cappe, a choisi pour sa troisième édition (février 2002), après une période de rodage de deux ans, de se recentrer sur la seule télévision. Le thème de la manifestation est quasi-universel puisqu'il s'agit de l'amour. La programmation bien que quantitativement limitée est de très grande qualité. Au total 22 fictions inédites (dont 10 hors compétition et 12 en compétition), ont été montrées à un public bon enfant, ravi de voir la petite ville tout à coup fréquentée par autant d'artistes du petit écran et où enfants (mais aussi adultes !) se pressent à l'entrée du casino, qui pour un autographe, qui pour la photo prise avec une " star " et que l'on exhibera fièrement. Le grand prix du jury, présidé cette année par Claude Miller qui a récompensé, sans les départager, deux téléfilms (alors inédits), *Les p'tit Lucas* (M6, de Dominique Ladoge) et *Brève traversée* (Arte, de Catherine Breillat), témoigne de la bonne tenue de cette manifestation, à ses débuts accueillie avec scepticisme par certains mais qui donne une image très positive de la fiction française et qui d'ores et déjà s'inscrit parmi les manifestations qui comptent.

Comme Luchon, *Le Festival de la fiction de*

*Saint Tropez*, créé en 2000 par le producteur Quentin Raspail et suivi (lors de sa seconde édition en septembre 2001) par 500 professionnels, dresse un utile état de lieux de la fiction française. Avec, là aussi, pour ambition de mettre en valeur les œuvres de qualité. L'excellent *Mémoires en fuite* réalisé pour France 2 par le comédien François Mathouret sur un scénario de Bernard Stora a été couronné par le prix de la meilleure fiction unitaire, cependant qu'Aruna Villiers, pour le thriller *Piège en haute sphère* (Vertiges sur M6), était sacrée meilleur(e) réalisateur(trice).

On stigmatise souvent le caractère un peu plan, politiquement correct, résolument familial, moralisateur et consensuel de la télévision française pour ne pas saluer avec Luchon et Saint Tropez, ces deux vitrines d'une fiction française souvent plus inventive.

### Ouvertures. Près de Rueil... et ailleurs

Cette " curiosité " bien française, qui a consisté à ériger un mur entre cinéma et télévision n'a jamais recueillie l'unanimité des cinéophiles et de roboratives brèches ont été, ici et là, ouvertes. Quelques festivals de cinéma, en effet, ont de tout temps, consacré un espace à la télévision. Ainsi *Le Festival international Cinéma et monde rural d'Aurillac* qui durant toute son existence avait su faire bonne place aux œuvres du petit écran.

Ainsi encore *Le Festival international du film historique, Cinéma et Télévision, de Rueil Malmaison* qui annonce la couleur dans son intitulé. Désormais bien établi, *le Festival international de cinéma et télévision* décerne trois prix dont deux pour la télévision (le *Clio* de la meilleure fiction historique et le *Clio* du meilleur documentaire) et un pour le cinéma (*Clio* du meilleur film historique). La particularité de Rueil est que l'intégralité des productions françaises de télévision de l'année écoulée est mise en compétition. Ainsi pour les prix télé, les listes exhaustives en sont adressées à quatre mille personnes, appelées à voter par courrier (historiens, auteurs, critiques,

Un coupable idéal, de Jean-Xavier Lestrade



etc.) pour élire les lauréats. Les projections organisées autour d'un thème sont en revanche déconnectées de la compétition.

On pourrait multiplier les exemples (au sens complet du terme) et encore *Le Festival du film et de la télévision celtique* (23ème édition, dont les récompenses sont les Torques et qui se tient, par rotation, dans le "nations" celtiques. Dernière édition à Quimper en mars 2002). Sans oublier bien sûr le *Festival international du film policier de Cognac* (20ème édition en avril 2002) qui, à côté de son prix cinéma, et du prix "sang neuf", décerne un prix aux "télépolars" et aux courts métrages, une catégorie dans laquelle se côtoient des œuvres pour le cinéma ou la télévision (de plus en plus nombreuses).

Rencontres

L'idée de se réunir entre professionnels et en invitant le public à participer aux débats présente dans la quasi totalité des festivals qui ménagent une place plus ou moins larges aux débats, colloques, tables rondes, etc.). Elle caractérise un certain nombre de manifestations.

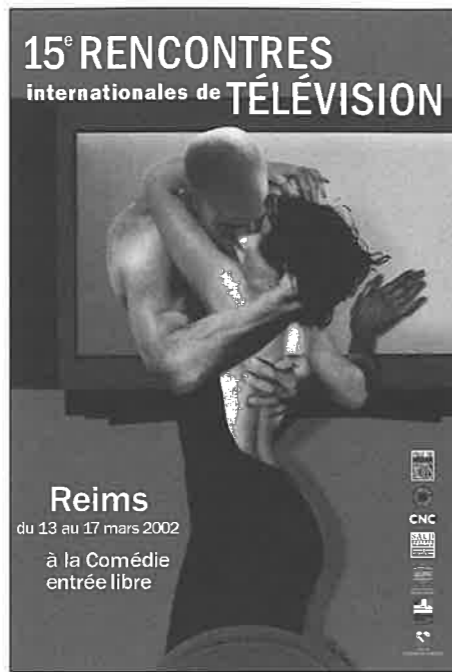
Les *Rencontres d'Aix en Provence*, au tournant des années 70, réunissaient à une époque où la télévision commerciale n'existait pas encore, où la publicité n'avait pas encore dicté sa loi aux programmeurs (d'heureux) réalisateurs. Le public se reconnaissait dans une télévision dont les nobles desseins restaient d'éduquer, distraire et informer. Là, dissertaient les principaux acteurs de "la télévision des professeurs": Jean-Claude Bringuier, Claude Santelli, Maurice Failevic, Claude de Givray, avec des représentants des télévisions étrangères (télé suisse romande, belge (RTBF), anglaise (BBC), des auteurs, des critiques et le public, autour de la projection d'œuvres ensuite passées au crible de l'analyse.

La même démarche mobilise chaque été les participants aux *États généraux du film documentaire de Lussas* (Ardèche) mais dans un environnement économique et "culturel" infiniment plus difficile où la création doit être défendue avec vigilance et détermination, et où les dérives

Russian Bride, de Benton



Christian BOSSÉNO



sont omniprésentes. Sous la direction du Président fondateur Jean-Marie Barbe, et sous l'égide de l'association Ardèche-Image, ces rencontres aoûtiennes, sans compétition, constituent, autour de réalisateurs comme Jean-Louis Comolli, un habitué des lieux, un formidable laboratoire de réflexion et un lieu unique d'échanges (14ème édition en août 2002)

INPUT, créé en 1977, à l'initiative de la CIR-COM (Coopérative internationale de la recherche en communication), soutenu par la fondation Rockefeller dans le but de tenter un rééquilibrage des échanges entre les producteurs nord-américains et européens, est une association de professionnels de différentes télévisions publiques dans le monde ou de structures travaillant dans un même esprit. Chaque année, une rencontre est organisée dans un pays différent au cours de laquelle est projetée une sélection de programmes dont le commun dénominateur doit être de présenter un fort caractère d'innovation susceptible de stimuler la discussion et la controverse. La sélection est faite à deux niveaux, d'abord par les

pays eux mêmes qui disposent d'un quota d'œuvres à proposer (12 par exemple, pour la France). Sur cette première sélection est opérée la sélection définitive d'une vingtaine de programmes. L'édition 2002 se tiendra en septembre à Rotterdam avec toujours l'innovation comme cœur de cible.

Il eut fallu pour être exhaustif citer bien d'autres manifestations comme par exemple le *Festival Cinéma d'histoire de Pessac*, haut lieu d'échanges et de débat, lui aussi et où la télévision n'est pas oubliée. Occasion de débattre de l'écriture des films, de la "morale du travelling" ou du gros plan, des conditions de production, occasion pour les réalisateurs et les auteurs de se confronter à d'autres professionnels, les Rencontres ont le vent en poupe.

Exemplaire

Le Festival international du film et de la télévision *Cinéma tout écran* créé et dirigé par Léo Kaneman tiendra à Genève, en octobre 2002, sa huitième édition. Cinéophile, Léo Kaneman a voulu montrer (et il y réussit!), en présentant sur grand écran ce qui est produit pour le petit, combien fallacieuse est toute hiérarchie fondée sur le seul support (télévision ou cinéma). La manifestation ouvre ainsi une "fenêtre sur un bouillonnement de créativité qui bouleverse les frontières entre cinéma et télévision, l'essentiel étant la qualité de l'œuvre et la singularité du réalisateur". Le programme comporte notamment une compétition internationale proposant entre 10 et 15 films de télévision venus du monde entier (quatre prix), un prix de la meilleure série, un prix du meilleur court métrage; une rétrospective rendant hommage chaque année à un grand auteur ayant travaillé pour le cinéma comme pour la télévision (grands cinéastes pour petit écran), des avants premières cinématographiques, etc. Présidé par Peter Ustinov le jury de la 7ème édition avait notamment distingué *Care* (Grande Bretagne) d'Antonia Bird.

Oscarisé !

Un coupable idéal, programme documentaire français de Jean-Xavier de Lestrade, coproduit par France 2 pour la télévision, après avoir reçu le FIPA d'argent 2002 au Festival international des programmes audiovisuels de Biarritz, derrière *Bikkoboy* d'Anatole Balaouet (Fipa d'or), dans la catégorie documentaires de création et essais, s'est vu décerner deux mois plus tard la suprême récompense cinématographique aux États-Unis, l'Oscar 2002 du meilleur documentaire. Tout simplement. Quand on vous le répétait que la télévision n'avait pas de complexe à nourrir! Que le talent et la création n'ont ni "format" ni "média" exclusif.

(1) présenté par la Semaine de la Critique en 2001

Quelques adresses

**Cinéma Tout Écran**  
Festival international du film et de la télévision  
Maison des arts du Grökli  
16, rue Général-Dufour  
CP 5305 - CH-1211 - Genève II  
Léo Kaneman. Directeur fondateur  
Tél. : 00 41 22 800 1554

**Festival de télévision de Monte Carlo**  
4, boulevard du Jardin Exotique  
98000 Monte Carlo, Monaco  
David Tomatis. Secrétaire général

**Festival international des programmes audiovisuels de Biarritz**  
14, rue Alexandre Parodi  
74010 Paris - France  
Pierre-Henri Deleau. Délégué général  
Tél. : 01 44 89 99 99

**Festival international du film de télévision de Luchon**  
68, rue Carnot  
92150 Suresnes  
Christian Cappe, délégué général  
Tél. : 01 42 04 97 74

**Festival international du film d'histoire Cinéma/télévision**  
9, place des Arts  
92500 Rueil Malmaison  
Carole Berté. Déléguée générale  
Tél. : 01 47 51 07 90

**Festival du film policier de Cognac**  
Office de tourisme de Cognac  
Tél. : 00 05 45 35 60 00 (poste 7019)

**Rencontres internationales de télévision de Reims (RITV)**  
C.N.A.T.  
1, rue Eugène Viet  
51100 Reims  
Maurice Frydland. Président.  
Jacques Baudou. Délégué général  
Tél. : 03 26 87 65 56

Calendrier

Janvier	:	FIPA (Biarritz)
Février	:	Luchon
Mars	:	Cinéma du réel (Paris) RITV (Reims)
Avril	:	Nyons (documentaires) INPUT (Rotterdam)
Juillet	:	Vues sur les docs (Marseille)
		<b>Festival international de Télévision de Monte-Carlo</b>
Août	:	États généraux du Documentaire (Lussas)
Septembre	:	Prix Italia (Bologne) Saint-Tropez Doc en courts (Lyon)
Octobre	:	Cinéma Tout écran (Genève)



Anna Magnani et Jean Renoir lors du tournage du *Carrosse d'or*

L'actualité de Jean Renoir : un débat florentin

**Du 2 au 8 novembre 2001, France Cinéma, la manifestation animée à Florence par notre ami Aldo Tassone, a dédié à Jean Renoir une belle rétrospective, qui a ensuite circulé dans quatre villes italiennes. Une occasion pour la critique de se pencher sur le cinéma français en Italie comme elle a peu l'occasion de le faire chez nous, et sans crainte d'être iconoclaste... En voici un compte-rendu dressé par France Cinéma. G.L.**

**D**urant cette semaine florentine s'est tenue une table ronde animée sur l'actualité du cinéma de Jean Renoir, consacré "le Patron" du cinéma français par les critiques des *Cahiers du Cinéma*, futurs maîtres de la Nouvelle Vague, au début des années cinquante. Parmi les intervenants au colloque, l'actrice Françoise Arnoul (*French cancan*), les historiens Claude Gauthier, Roger Viry-Babel, Gianni Rondolino, Michel Ciment, Giorgio de Vincenti, Aldo Tassone, les cinéastes Richard Dembo, Claude Miller, Pascal Thomas, Maurizio Nichetti (Claude Chabrol, Mario Monicelli, Marco Bel-

locchio avaient envoyé un texte publié dans le catalogue).

« Son amour de la vie était peut-être sa qualité la plus évidente » témoigne Leslie Caron dans un très beau communiqué envoyé, pour l'occasion, au festival. « Sa noblesse intérieure donnait aux moments passés avec lui une saveur, une sérénité toute particulière. Devant lui les tracasseries de la vie s'estompaient pour faire place à l'essentiel... Il vous surprenait par la complexité de sa personnalité. Cette grande intégrité ne l'empêchait pas de tout faire pour convaincre et plaire à ses interlocuteurs. »

« Il incarnait la séduction permanente » a déclaré Françoise Arnoul. « Les acteurs? Plus que de nous diriger, il nous insufflait ce qu'il voulait obtenir de nous. Le moment où il filmait par la visage était le plus important. C'était incroyable ce qu'il pouvait y découvrir (un regard, une tristesse, une joie...). Il a créé un grand nombre de portraits féminins magnifiques... »

Sur Renoir portraitiste au féminin... Selon Aldo Tassone et Anne De Gasperi, dans l'oeuvre de Renoir, les femmes sont perçues d'un point de vue masculin qui appartient - si l'on peut dire - au siècle passé: elles sont présentées comme des « femmes fatales » ou comme des mères de famille, rien à voir avec l'inquiétante vitalité (la révolte?) des femmes de Max Ophüls, son contemporain; Ophüls est vraiment un cinéaste « de la femme », on ne peut pas en dire de même de Renoir. (Fut largement souligné ce que le cinéaste devait à son père Pierre-Auguste, peintre de la sensualité: se reporter, dans le catalogue, à l'article de Françoise Pieri "De père en fils"). D'une certaine façon, il n'existe pas d'histoires d'amour dans les films de Renoir, ou plutôt elles ne sont présentées que d'un point de vue masculin: seule exception *Le Fleuve* réalisé en Inde.

Défendant le maître, Roger Viry-Babel (historien du cinéma) a répondu que les femmes de Renoir incarnent liberté et imagination et il a cité le personnage de Nini dans **French cancan** (interprété par Françoise Arnoul, présente à la table ronde) et la protagoniste de **Eléna et les hommes** (interprétée par Ingrid Bergman). Révélant un détail inédit de la biographie du "Patron", Viry-Babel a souligné le fait que Renoir ne semble pas attiré par la sensualité féminine, peut-être à cause d'une blessure à l'aîne reçue durant la première guerre mondiale qui le rendit boiteux toute sa vie: « Il y avait chez lui une sorte de complexe de la castration » suppose Roger Viry-Babel et il cite les personnages masculins présents dans ses films, en premier lieu le "capitan John" dans **Le Fleuve**, blessé de guerre.

Pour Claude Gautéur (historien du cinéma) « Renoir était un vrai narrateur », « on le voit clairement dans les nouvelles qu'il a écrites dans les dernières années de sa vie lorsqu'on ne lui permettait plus de faire de films ». Gautéur citait **Les Cahiers du capitaine Georges** qui est comme une suite littéraire de **La Grande illusion**, **Geneviève**, **Carola**. A propos de **Carola**, l'historien Roger Viry-Babel a raconté une anecdote significative: pour **Le Dernier métro**, Truffaut se serait directement inspiré de ce texte de Renoir mais sans jamais le confesser. Questionné à ce sujet par Viry-Babel, Truffaut aurait brutalement interrompu l'entretien et pris congé. Pourquoi Truffaut qui se considérait comme "le" fils spirituel de Renoir n'a-t-il pas reconnu la dette qu'il devait au maître ? (**Carola** est la chronique de la survivance d'une grande actrice de théâtre durant l'occupation de Paris.)

Sur Renoir « grand directeur d'acteurs », Richard Dembo a apporté un témoignage précieux. « Nous sommes seulement des artisans, disait Renoir, notre moyen de communication est la photographie. Les acteurs? Il faut qu'ils croient que tu as une envie folle de les voir jouer à ce moment précis, c'est cela le secret de la direction d'acteurs. » « Renoir est un cinéaste moderne, non post-moderne » explique Gianni Rondolino (historien du cinéma). « Un peu comme Rossellini en Italie, Renoir en France a rompu les schémas narratifs du cinéma: tous les deux ont changé le mode de regarder le monde. Il réussissait à saisir les aspects les plus insolites des événements.

Parfois il abolissait les raccords entre les scènes: par exemple, au début de **La grande illusion** on ne comprend pas très bien où l'on se trouve; cette façon de raconter avec une grande liberté fera école. Il savait utiliser les apports de ses collaborateurs: il a accepté par exemple le personnage créé par Eric von Stroheim. »

### Combien de chefs-d'œuvre a réellement dirigé Renoir ?

Renoir est sans aucun doute "moderne", mais cela ne signifie pas qu'il soit nécessairement plus grand que ses contemporains, Duvivier, Clair, Grémillon, a commenté Aldo Tassone (auteur d'un essai provocateur publié dans le catalogue « **Renoir au-delà du mythe, ou quelques contradictions du Patron** »). Il ne s'agit pas ici de rabaisser Renoir, mais de réévaluer les autres mousquetaires du cinéma français classique que la critique française a dévalué. Combien de chefs-d'œuvre a réellement dirigé Renoir? Pas plus que Duvivier et Clair (**La Bête humaine**, **La Grande illusion**, **Partie de campagne**, **La Règle du jeu**, **Toni**, **Le Crime de monsieur Lange**). A ceux-ci s'ajoutent cinq-six autres titres vraiment « intéressants »; mais des films comme **Nana**, **Boudu**, **Les Bas-fonds**, **La Marquise**, **La Femme sur la plage**, **Le Fleuve** ont mal vieilli; quant à ceux tournés après **French cancan** (1954) – comme disait le bon Claude Sautet – il est préférable de les oublier. Mais les critiques français ne le diront jamais, puisqu'il a été décrété une fois pour toute "le" Louis XIV du

cinéma. Tout cela est curieux. Ce rigide monothéisme est un peu grotesque: en Italie personne ne se permettrait de couronner empereur Rossellini plutôt que de Sica, Antonioni, Fellini, Visconti !

« Je constate avec regret que dans ce débat très ouvert et intéressant il est encore difficile de dépasser le culte absolu envers le "Patron", la provocation offerte par le directeur de France Cinéma n'a pas été retenue » commente Michel Ciment (Positif). « Pourtant dans le catalogue de France Cinéma, un texte écrit par un ex des « Cahiers » – Antoine de Baecque – aurait dû éclairer certains critiques sur la mystification mise en oeuvre par cette revue dans les années cinquante. La consécration-sacralisation de Renoir est survenue à la fin de sa carrière au moment où il tournait ses films les moins intéressants. Dans l'après-guerre Renoir se sentait décalé par rapport à son temps et a cherché à confondre les esprits – sinon à renier – certaines de ses prises de position des années 30 : le réalisme, l'esprit du Front Populaire. Avec la permission de Truffaut, Rohmer, Rivette, adorateurs du vieux Renoir, ces choses doivent être dites. Il est dommage que durant ce débat les adorateurs du Patron n'aient pas réussi à faire l'économie de leurs idées reçues. »

Françoise Arnoul, Maria Félix, Philippe Clay dans **French Cancan** de Jean Renoir



## Repères Bibliographiques

### Lectures de 2001 (III) et 2002 (I)

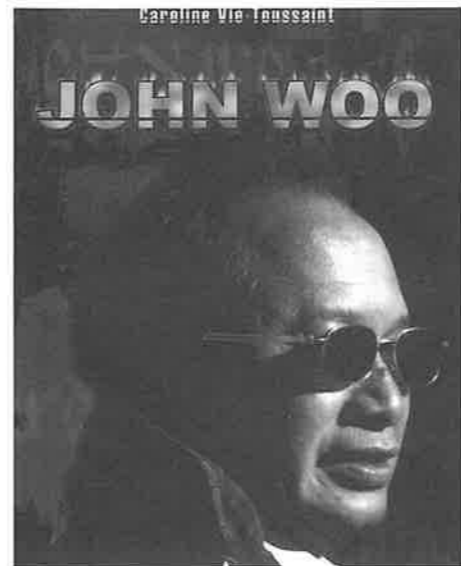
Par Claude Gautéur

#### Cinéastes

**Souvenirs.** Maurice Delbez : *Ma vie racontée à mon chien cinéophile ou le pont de truyère*, L'Harmattan. Noël Howard : *Hollywood sur Nil*, Ramsay. Gérard Mordillat : *Rue des Rigoles*, Calmann-Lévy. Max Ophüls : *Souvenirs*, Petite Bibliothèque des Cahiers du cinéma/Cinémathèque française. Josef von Sternberg : *De Vienne à Shanghai, les tribulations d'un cinéaste*, Petite Bibliothèque des Cahiers du cinéma.

**Ecrits.** Claude Chabrol : *Pensées et répliques*, Le Cherche-Midi éditeur. Pierre Etaix : *Criticons*, Seguiet/Archimbaud. Philippe Labro : *Je connais gens de toutes sortes*, Gallimard. André-S. Labarthe : *Bataille, Sollers, Artaud, Filigranes et Jempresse*. Jonas Mekas : *Déclarations de Paris/Statements from Paris*, Paris expérimental. Damien Odoul : *Faux haïkus d'un Occidental pas très orthodoxe*, Editions Lucien Souny. René Vauthier : *Afrique 50*, Paris expérimental. Jean Yanne : *Je suis un être exquis*, Le Cherche-Midi éditeur.

**Etudes.** Ingmar Bergman par Sylvain Roux, L'Harmattan. *Gérard Blain* par Michel Cieutat, Anne Cieutat et Philippe Roger, Dreamland. *Stan Brakhage* par Stan Brakhage et P. Adams Sitney, Paris expérimental. *Robert Bresson* par Stefan Leclercq, Editions Sils-Maria. *Ethan et Joel Coen* par Frédéric Astruc, Editions du Cerf. *Clint Eastwood* par Nicolas Chemin, Dreamland. *Federico Fellini* par Vincenzo Mollica, Editions du Rocher. *Sacha Guitry* par Jacques Lorcey, trois tomes, Seguiet. *Krzysztof Kieslowski* par Annette



Insdorff, Cahiers du cinéma. *Fritz Lang*, Jovis (Berlin). *Bigas Luna* par Nancy Berthier, Emmanuel Larraz, Philippe Merlo et Jean Claude Seguin, Presses Universitaires du Mirail/Cinespana. *Pilar Miro* par Françoise Heitz, Artois Presses Université. *Manoel de Oliveira*, collectif, Editions du Centre Pompidou ; par Jacques Parsi, Centre culturel Calouste Gulbenkian. *Pier Paolo Pasolini* par Piero Spira, Gremese ; Images documentaires n° 42/43, 3ème et 4ème trimestre 2001. *Roland Suso Richter* par Pierre Eisenreich, K. Films. *Francesco Rosi*, collectif, Etudes cinématographiques. *Jacques Rozier*, collectif, Cahiers du cinéma. *Claude Sautet* par Gérard Langlois, NM7 éditions. *Martin Scorsese* par Roberto Lasagna, Gremese. *Paul Verhoeven* par Jean-Marc Bouineau, Cinéditons. *Jean Vigo* par Luce Vigo, Petits Cahiers. *John Woo* par Caroline Vié-Toussaint, Editions Dark Star.

#### Histoire

Nouvelles éditions du *Dictionnaire du cinéma* de Jean Loup Passek (Larousse), du *Dictionnaire des films* de Jean Claude Lamy et Bernard Rapp (Larousse) et du *Guide des films* de Jean Tulard (Bouquins/Robert Laffont). *Films des années 90* de Jürgen Muller chez Taschen.

*Le Crime organisé à la ville et à l'écran, Etats-Unis 1929-1951*, collectif coordonné par André Muraire, Editions du Temps ; *Documentaires américains contemporains* de Sylvie Thouard, L'Harmattan ; *Fashion Movies* : la mode dans le cinéma américain des années 90, Dark Star ; *Figures de l'écrivain dans le cinéma américain* par Trudy Bolter, Presses Universitaires de Rennes ; *Hollywood, l'ellipse et l'in-filmé* par Jacqueline Nacache, L'Harmattan.

*Films des Amériques latines* par Monique Blanquière Roumette et Bernard Gille, Editions du Temps. *Histoire du cinéma ukrainien* par Lubomir Hosejko, Editions A Die (9, rue Saint-Vincent 26150 – Die). *Les Rappports vert, gris, et vert de gris : les années 70 en France : le cinéma expérimental ou l'institutionnalisation impossible* de Jean-Marc Manach, Paris expérimental.

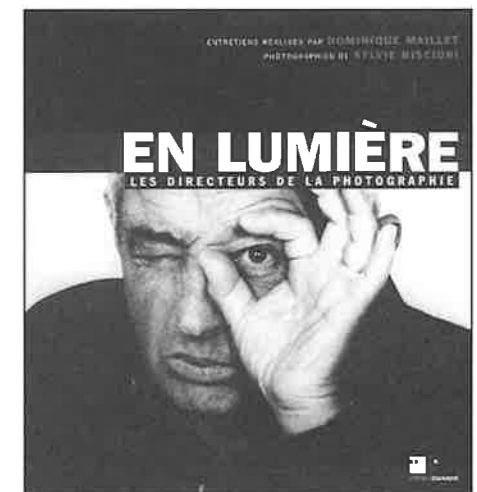
*Anomie vampirique, anémie sociale.* Pour une sociologie du vampire au cinéma par Nathalie Bilger, L'Harmattan. *L'Antiquité au cinéma* par Frédéric Martin, Dreamland. *Cheminots et cinéma* : la représentation d'un groupe social dans le cinéma et l'audiovisuel par Michel Ionascu, L'Harmattan. *Le Crime organisé à la ville et à*

*l'écran, 1929-1959* par Romain Huret, Atlante (Neuilly-sur-Seine). *De beaux lendemains ?* Histoire, société et politique dans la science fiction, collectif, Antipodes (Lausanne). *Tigres et dragons du ring à la rue : les arts martiaux au cinéma* par Christophe Champlaux, G. Tredaniel.

*Les Aventures d'Astérix en dessins animés* de Philippe Durant et *Il était une fois le dessin animé* d'Olivier Cotte, *Les Flingueurs* de Max Joubert et *Ils sont velus, ils sont tous là* de Régis Sajou, chez Dreamland.

*Dictionnaire de la censure au cinéma* de Jean-Luc Douin, Presses Universitaires de France. *Economies contemporaines du cinéma en Europe : l'improbable industrie* de Jean-Claude Forest, CNRS Editions.

*Passages à vide* : ellipses, éclipses, exils du cinéma de Patrice Rollet, POL. *Penser le cinéma* de Suzanne Liandrat-Guigues et Jean-Louis Leutrat, Klincksieck. *Le Temps exposé au cinéma.* Le cinéma et la salle de musée de Dominique Païni, Cahiers du cinéma.



*Allons z'enfants au cinéma !* sous la direction de Catherine Schapira et Luce Vigo, éditions Les Enfants du Cinéma. *Aventure et cinéma* sous la direction de Jacques Aumont, Cinémathèque française. *Filmer le réel* : ressources sur le cinéma documentaire, BIFI.

*Cinéma et inconscient*, sous la direction de Mireille Gagnebin, Champ vallon. *Eclats de rire. Variations sur le corps comique*, d'Olivier Mongin, Editions du Seuil. *Les Institutions de l'image*, sous la direction de Jean-Pierre Bertin-Maghit et Béatrice Fleury-Villate, Ecole des hautes études en sciences sociales. *Les Miroirs de la vie.* Histoire des séries américaines par Martin Winkler, Le Passage/Paris New York Editions.

*L'Analyse des séquences* de Laurent Jullier et *Les Théories des cinéastes* de Jacques Aumont, tous deux chez Nathan. *Le Montage* de Vincent Pinel aux Petits Cahiers.

Les Réalisateurs de Mike Goodridge à La Compagnie du Livre. *En lumière*. Les directeurs de la photographie vus par les cinéastes, Editions Dujarric.

Petite Anthologie des Cahiers du cinéma : 8. *Nouveaux Cinémas, nouvelle critique*, Les Cahiers années 60 ; 9. *L'Etat du monde du cinéma, nouvelle géographie*.

## Film

*Lawrence d'Arabie* de David Lean par Christophe Leclerc, L'Harmattan.

## Revue

*Cinéma espagnol des années 90*, La Licorne (UFR Langues Littérature, Poitiers). *Cinéma : exception africaine*, Africultures n°4, février 2002. *50 films qui ont fait scandale*, CinémaAction n°103, 2<sup>ème</sup> trimestre 2002. *Les Dominations sexuelles*, Contrebande n°6 (Université de

Raphaël Bassan

## RITES ET RITUELS

Poèmes 1966-1972



Europe / poésie

Paris I, Panthéon Sorbonne). *Le Dos*, Vertigo n°22. *Du Trucage aux effets spéciaux*, CinémaAction n°102, 1<sup>er</sup> trimestre 2002. *L'Ecran intérieur*, Cinérgon n°12. *Ecran Japon*, Les Cahiers de la Cinémathèque n°72-73, novembre 2001. *Filmer le social, filmer l'histoire*, L'Homme et la société n°142, L'Harmattan. *Internet et cinéma*, Cahiers du cinéma hors série.

## Critique

Bernard Chardère : *Un demi siècle, ici, dans la culture*, Aléas. Norbert Multeau : *Les Caméras du diable* : chroniques cinématographiques, Dualpha.

Raphaël Bassan : *Rites et rituels*, poèmes 1966-1972, Europe. Gilbert Salachas : *Les Jeux de l'humour et du langage*, Atelier Akimbo, Gilbert Salachas éditeur.

Petite Anthologie des Cahiers du cinéma : 6. *Critique et cinéphilie* ; 7. *Théories du cinéma*.

## Scénarios

A L'Avant-Scène Cinéma : *Chronique d'une mort annoncée* de Francesco Rosi (n° 508, janvier 2002), *Laissez passer* de Bertrand Tavernier (n° 507, décembre 2001), *La Piscine* de Jacques Deray (n° 509, février 2002), *La Question* de Laurent Heynemann (n° 506, novembre 2001).

A la Petite Bibliothèque des Cahiers du cinéma : *L'Emploi du temps* de Laurent Cantet et Robin Campillo ; *Mischka* de Jean-François Stevenin ; Trois films fantômes, *Phénix* suivi de *L'An II* et *Marie et Julien* de Jacques Rivette.

*Oui, mais ...* d'Yves Lavandier, Le Clown et l'enfant (Cergy, Val d'Oise). *Le Petit Poucet* d'Olivier Dahan, Canal + Editions. Et 8 *femmes* de François Ozon, album et scénario, La Martinière.

*Ali*, le livre du film de Michael Mann, Editions 84. Dans l'ombre des *Ames fortes* : instants volés du film de Raoul Ruiz par Laurence Trémolet, Editions du Collectionneur. *Atanarjat*, la légende de l'homme rapide par Bertrand Saladin d'Anglure et Igloolik Iguma production, Indigène éditions. *Le Fabuleux album d'Amélie Poulain* de Jean-Pierre Jeunet, Editions des Arènes. *Le Peuple migrateur* de Jacques Perrin, texte de François Mongibeaux, Editions du Seuil. *Le Seigneur des anneaux*, le guide de la trilogie par Brian Sibley et *La Communauté des anneaux*, le livre du film par Jude Fisher, tous deux au Pré-aux-clercs. *Wasabi*, la moutarde me monte au nez, Intervista.

*Inch'Allah dimanche* de Yamina Benguigui, Albin Michel.

Antoine Cucca et Paolo Foti : *La Création des personnages et L'écriture de scénario* aux Editions Dujarric. Robert Mc Kee : *Story chez Dixit*.

## Romans

Noël Simolo : *Les Derniers mystères de Paris*, Baleine/Seuil. Mario Soldati : *L'Acteur*, Le Promeneur/Gallimard. Jean Vautrin : *L'homme qui assassinait la vie*, Fayard.

Daniel Fuchs : *Eté à Williamsburgs*, Joëlle Losfeld. Harold Nebenzal : *Berlin Café*, Le Cherche-Midi éditeur.

Raymond Devos : *Les 40ème délirants*, Le Cherche-Midi éditeur. Jean-Marie Galley : *Comédie française*, roman, Ecriture. Daniel Prévost : *Eloge du moi*, Le Cherche-Midi éditeur.

Sylvia Bourdon : *Le Sceau de l'infamie*, Blanche/Mango. Brigitte Lahaie : *Amour passion*, Flammarion.

## Acteurs

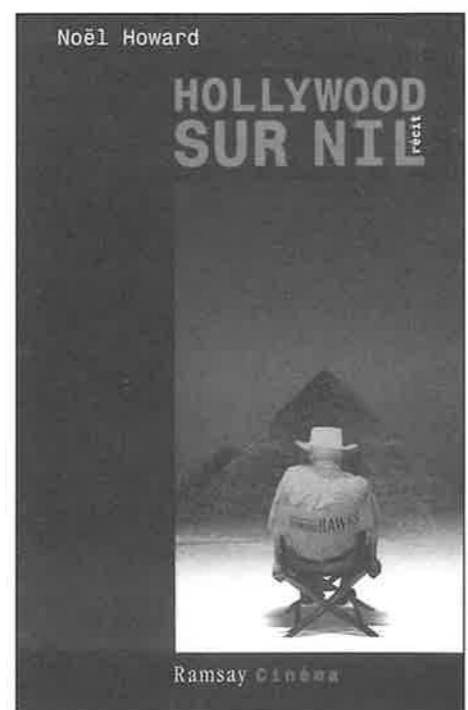
Alain Delon (1. L'insoumis, 2. L'indomptable) par Henry-Jean Servat, Albin Michel. *Johnny Depp* par Juliette Souchon, La Mascara. *Cameron Diaz* par André Previs, La Mascara. *Hubert Deschamps* par Geneviève Latour, Jean-Michel Place. *Marlène Dietrich* par Gilles Plazy, Pygmalion. *Fernandel* par Franck Fernandel, Autres Temps (Marseille). *Jacqueline Gauthier* par Lilyane Grandjean, Les Editions de l'Amandier. *Juliette Gréco* par Bertrand Dicale, Jean-Claude Lattès. *Audrey Hepburn* par Bob Willoughby, Editions du Collectionneur. *Louis Jouvet* par Olivier Barrot et Raymond Chirat, Editions du Rocher. *Viviane Romance* par Alain Feydeau, Pygmalion. *Isabella Rossellini*, Editions du Collectionneur. *Romy Schneider* par Bernard Pascuito, Albin Michel, et par David Le-lait, Payot. *Laurent Terzieff* par Charlotte Darmon-Le-Pogam, L'Harmattan. *John Wayne* par Christian Dureau, Dualpha. *Bruce Willis* par Manon Lortal et Luc Lortal, La Mascara.

*Charles et Oona Chaplin* par Claudine Monteil, Editions n° 1. *Jean Gabin* et *Marlène Dietrich* par Jean-Marc Loubier, Acropole.

*Entretiens* : Jean-Louis Trintignant et André Asséo, *La Passion tranquille*, Plon. *Montand raconte Montand* à Hervé Hamon et Patrick Rotman, Editions du Seuil.

Robert Hossein : *Lumières et ténèbres*, propos recueillis par Véronique Lesueur-Charmet, Le Pré-aux-clercs

*L'Atlas des stars d'Hollywood*. Les acteurs de l'âge d'or, Editions Atlas. *Dictionnaire International des acteurs de cinéma 2002* de Christian Dureau, La Mascara.



## Göteborg 2002

Le festival de Göteborg fêtait cette année son vingt-cinquième anniversaire, mais c'était la première fois que la Fipresci y participait avec un jury, avec donc seulement trois membres: Klaus Eder, président, Maya Volk, de Yougoslavie et votre serviteur. L'accueil s'est révélé excellent (c'est d'ailleurs une constante de ce festival remarquable), mais les conditions de travail étaient un peu particulières même si tout a été fait sur place pour nous faciliter les choses.

Notre tâche en effet était de nous concentrer sur les films scandinaves. Toutefois, le festival dure dix jours et notre présence n'était que de trois jours - trois jours et demi pour moi, arrivé très tôt. Afin de voir un maximum de films, nous avons donc suivi le "Nordic Event" c'est à dire les projections professionnelles réservées aux acheteurs et programmeurs, se déroulant à la fin du festival, en essayant de rattraper d'autres

films dans les salles du festival ou au video-bar. De cette manière nous avons pu effectivement voir l'ensemble de la compétition, mais très peu de films du panorama nordique et quasiment aucun court-métrage. Toutefois, l'ambiance du Nordic Event qui nous était exceptionnellement ouvert est tout à fait conviviale: trois salles autour d'un remarquable restaurant végétarien. De ce fait nous avons croisé plus de professionnels de collègues critiques ou journalistes - mais j'ai ainsi croisé régulièrement le camarade Sylvain Garel venu faire du shopping pour la Semaine de la critique; à ce propos, les jurés Fipresci avaient également été invité à participer à une sélection interne au festival intitulée... Semaine de la Critique. Nous devions choisir et présenter chacun un film parmi l'énorme programmation du festival, qui se retrouvait ainsi distingué dans une section spécifique, avec un texte d'accompagnement dans le catalogue

## Hong Kong 2002

(mars - avril 2002)

Le jury que je présidais à Hong Kong (composé de l'Américaine Deborah Young, du Turc Necati Sönmez, du Japonais Teruoka Sozo et du Chinois de Hong Kong Sam Ho) avait à partager 20 premiers ou deuxièmes films asiatiques, projetés dans les sections « *The Age of Independents : New Asian Film and Video* » et « *Hong Kong Panorama* ». Le prix Fipresci, établi depuis 1999, est extrêmement important - et médiatisé - à Hong Kong car il est le seul prix du festival ; notre jury est donc le jury officiel, et par conséquent traité avec beaucoup d'égards.

Parmi les vingt films éligibles à notre prix, un seul fit rapidement l'unanimité, au cours d'une délibération à la fois amicale et sérieuse : *My Life as McDull*, première œuvre de Toe Yuen, un film d'animation nostalgique et profondément émouvant, adapté d'une bande dessinée très connue à Hong Kong. La direction du festival et notre collègue de Hong Kong nous avouèrent ensuite qu'ils étaient très sceptiques quant à l'idée que ce film puisse plaire à un public international. Le fait que des critiques d'horizons géographiques aussi différents - et qui venaient tous à Hong Kong pour la première fois - l'aient immédiatement aimé fut pour eux une très agréable surprise. Trois autres films - dans une sélection globalement décevante, comprenant nombre de films médiocres tournés en DV - furent en discussion lors de nos délibérations, et on envisagea d'attribuer à l'un d'eux une mention spéciale : *Take Care of My Cat* de Jeong Jae-eun (Corée du Sud), *The Human Comedy* de Hung Hung

(Taiwan), et *Conjugation* de Emily Tang (Chine). Aucune majorité ne se dégageant en faveur de l'un ou de l'autre, nous nous contentâmes de souligner leurs qualités publiquement avant la remise du prix. Nous leur avons ainsi laissé une chance d'obtenir éventuellement le prix de la critique internationale lors d'un prochain festival (l'attribution d'une mention spéciale retire cette possibilité).

Les conditions d'accueil, extrêmement agréables (logement dans un palace, assistante/interprète à disposition, per-diem pour les repas et les transports), permirent d'équilibrer des conditions de travail assez rudes (nous dûmes voir les 20 films en cinq jours, dont cinq le premier jour, ce qui n'est pas forcément évident avec le décalage horaire). Je dois souligner l'excellente organisation de notre emploi du temps préparé par le directeur du festival Li Cheuk-to et par notre collègue Sam Ho, lequel remplit sa fonction de secrétaire du jury avec beaucoup d'efficacité (ce qui n'est pas toujours le cas dans les jurys Fipresci), corrigeant les problèmes avant qu'ils ne nous parviennent, et qui s'acquitta remarquablement de la tâche importante de nous faire découvrir l'impressionnante étendue de la cuisine chinoise.

Le festival n'ayant pas les moyens d'inviter les représentants de la presse internationale, la candidature au jury Fipresci demeure le meilleur moyen pour un critique français d'être présent au festival de Hong Kong, dans des conditions globalement très satisfaisantes.

Grégory VALENS

(j'avais pour ma part choisi *Under the Moonlight*, que nous avons sélectionné pour Cannes cette année).

Quant à notre choix pour le prix, la décision fut prise à l'unanimité en un délai record de brièveté, selon mon expérience passée de juré: *Alt om min far / Tout sur mon père*, un surprenant documentaire qui est également la première œuvre d'Even Benestad, explorant en video et avec des archives familiales en super 8 et 16 mm la personnalité de son père, Esben, médecin et travesti, et ses rapports souvent conflictuels avec lui. L'annonce du prix lors de la soirée de clôture fut très vivement applaudie - et la venue du réalisateur accompagné de ses acteurs (sa belle-mère, seconde épouse de son père et d'Esther Pirelli, version féminine d'Esben), fut un grand moment.

Bilan donc très positif de ce premier jury Fipresci à Göteborg, à qui il faudra les prochaines années simplement un ou deux jours de présence supplémentaire pour pouvoir fonctionner parfaitement.

Laurent AKNIN

## Censure au festival international du film d'Istanbul

Un film turc, *Büyük Adam Küçük Ask* de Handan Ipekci, a été interdit par la censure au festival international du film d'Istanbul (13-28 avril). Le jury international et celui de la Fipresci se sont élevés contre cet acte de censure.

« Nous membres du jury international, avons été honorés d'être partie intégrante d'un festival qui s'est développé jusqu'au point à devenir un havre pour les réalisateurs indépendants. Il nous est apparu que les films étrangers sélectionnés pour ce festival n'ont pas été soumis à la censure. Nous sommes donc d'autant plus surpris d'apprendre qu'un film turc soit retiré du festival par les censeurs après avoir été sélectionné pour la compétition nationale. Nous apprécierions que ces mêmes autorités reconsidèrent leur décision. »

« Nous, membres du jury Fipresci, souhaitons apporter notre soutien à la prise de position du Jury International concernant le retrait de la compétition nationale du film *Büyük Adam Küçük Ask/Hejar*. »

Jury international : Jerry Schatzberg (président), Estela Bravo, Hayashi Kanako, Marco Mueller, Dan Wolman, Isil Özgentürk, Dervis Zaim.

Jury Fipresci : György Báron (président), Thilo Wydra, Anton Giulio Mancino, Nigel Floyd, Kutlukhan Kutlu

A signaler que **Büyük Adam Küçük Ask/Hejar** avait été présenté au Festival du film d'Antalya de 2001 et qu'il y avait remporté les prix du meilleur film, du meilleur scénario et que trois de ses interprètes avaient été primés. Ces trois interprètes remportèrent les mêmes prix au Festival du Film d'Ankara en 2001. Et la section nationale de la Fipresci couronna ces trois comédiens en 2002.

Au cours des années 80, un jury international présidé par Elia Kazan refusa de voir les films et de décerner les Prix à moins que la censure ne cesse de toucher aux films programmés par le festival.

Klaus EDER

## Communiqué de presse du SFCC à propos du cinéma italien

Informé des événements graves qui frappent actuellement les dirigeants du cinéma en Italie, le Syndicat Français de la Critique de Cinéma déplore les évictions brutales d'Angelo Guglielmi, directeur général de l'Istituto Luce, de Luciana Castellita, présidente de Italia Cinema, de Lino Micchiché, président de la Scuola Nazionale del Cinema, de Paolo Baratta, président de la Biennale de Venise. Il semblerait que d'autres limogeages devraient intervenir dans les semaines à venir.

Ce n'est pas la première fois que Silvio Berlusconi, actuellement président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, porte des coups à ceux qu'il défend un cinéma original italien, non inféodé aux industriels du cinéma américains. Rappelons que les télévisions lancées dans son pays par Silvio Berlusconi dans les années 80 ont été en grande partie responsables de la disparition du parc des salles de cinéma italiennes.

Comme le dit dans son communiqué, Michel Ciment, président de la FIPRESCI (Fédération Internationale de la presse cinématographique), c'est « avec stupéfaction » que l'organisation internationale a appris « la décision brutale du gouvernement italien de mettre fin aux fonctions d'un certain nombre de personnalités dans les domaines artistiques, pédagogiques, économique du cinéma italien. En se privant de leur compétence et de leur prestige, les autorités ternissent l'image d'un art et d'une industrie mondialement respectés. »

Le Syndicat Français de la Critique de Cinéma restera attentif à la situation du cinéma italien qui n'avait pas besoin de ce type d'intervention. Celle-ci porte préjudice au développement d'une création qui avait manifesté ces dernières années sa volonté de revenir parmi les grandes cinématographies mondiales et de participer

d'une manière importante à l'exception culturelle européenne.

## SYNDICALES

### Sortie mondiale

Cela fait partie des petits incidents, a priori insignifiants, mais qui sans doute méritent une plus ample réflexion. Celui-ci a eu lieu lors de la projection de presse du **Roi Scorpion**, production Universal logiquement donc distribué par UIP, et donc tout aussi logiquement pris en charge par les attachées de presse habituelles (Sylvie Forestier et Valeria Ciezar). Il ne s'agit pas ici de critiquer ou de se plaindre du comportement d'un bureau de presse, bien au contraire (information au téléphone très courtoise, de même que l'accueil). Simplement, juste avant la projection, l'assistance a eu droit à un petit discours introductif dont l'essentiel du contenu était le suivant :

- tout d'abord présenter des excuses pour la présentation tardive du film à la presse (le 13 avril pour une sortie le 30 du même mois).

- Expliquer que ce retard était indépendant de la volonté du bureau de presse français, mais était du aux américains eux-mêmes qui ne souhaitent pas montrer le film où que ce soit avant la sortie américaine prévue le... 17 avril, et que cette projection avait dû faire l'objet d'après négociations.

- la principale condition fixée par les Américains était qu'aucun article ou commentaire sur le film ne paraisse avant la sortie américaine. Etait donc demandé aux journalistes présents de « jouer le jeu », en particulier les sites internet (les quotidiens et les mensuels n'étant pas concernés, pour des questions évidentes de délais respectifs de publication et de fabrication).

D'où les réflexions suivantes :

- Le principe récent développé par les studios américains de « sortie mondiale » - essentiellement pour lutter contre le piratage, semble avoir une conséquence inattendue mais guère surprenante, à savoir que les rapports avec la presse d'un pays se décide depuis les Etats-Unis.

- La paranoïa d'Universal (à ne pas confondre, en l'espèce, avec UIP qui était à l'évidence la première contrariée dans cette histoire) semble ne plus connaître de limite.

- Contrairement à ce que l'on aurait encore tendance à penser en France, les supports internet ne sont pas si négligeables que ça, même s'ils sont difficilement évaluables, pour qu'ils constituent le premier souci d'un distributeur en matière d'embarco sur information.

Laurent AKNIN

## La critique en public

À l'instigation de sa directrice Odile Chapel, hôtesse incomparable, la Cinémathèque de Nice organisait, les 22 et 23 mars 2002, deux rencontres avec le public. La critique et ses critères, puis la critique à l'épreuve du temps.

Ce fut riche, stimulant, foisonnant. On évita les théories, on accumula les témoignages, on livra des anecdotes. Devant une assistance qui n'avait rien de clairsemée ni d'apathique, nous étions quatorze, onze membres du Syndicat (Jean-Jacques Bernard, Olivier De Bruyn, Henry Chapier, Michel Ciment, Anne De Gasperi, Pierre Murat, Jean Ollé-Laprune, Alain Riou, Aldo Tassone, Christian Viviani et moi-même) et trois de l'UJC (Laurent Delmas, Marie Marvier et Jean Roy).

Conclusion de ces débats animés : on déteste souvent la critique, mais on ne peut s'en passer. En apporta la meilleure preuve un de nos "spectateurs", particulièrement véhément, qui proclama l'inutilité de la critique, dont il avait lui-même fait l'économie pendant 50 ans. Pourtant, il resta jusqu'à la fin du premier débat, et revint le lendemain !

C'est encore lui, ou un autre, qui reprit l'antique antienne de la critique parasite des créateurs. Ce terme de "créateur" finit par être plus qu'agaçant. Car enfin le verbe "créer" (faire quelque chose à partir de rien) n'est que l'équivalent pompeux de "travailler", et tout le monde travaille, le critique comme le cinéaste. Ne revenons pas sur la mystification, la mystique de l'Art avec un grand A. Sauf à reconnaître que mon dentiste ou mon boulanger sont, à leur façon, de véritables artistes. Du travail pour tout le monde, donc, et pourvu qu'il soit bien fait, c'est l'essentiel.

Gérard LENNE

## DISPARITIONS

### Lucienne et Georges

Nous avons appris coup sur coup la disparition de deux professionnels des relations publiques qui étaient aussi nos amis.

Décédée le 27 mars dans sa 59e année, Lucienne Mardore fut, dans les années 70/80, en tandem avec Marie-Rose Lefèvre, une attachée de presse combative, au service du jeune cinéma indépendant aujourd'hui réduit à la portion congrue. C'est sans doute la raison pour laquelle elle avait abandonné le métier, se reconvertissant dans le journalisme et entrant à "Marie-Claire" il y a treize ans.

Georges Guignard, personnage affable et sans ostentation, qui a longtemps dirigé le département presse de Walt Disney, nous a quittés le 8 février à l'âge de 71 ans. On se souviendra de la sympathie naturelle et de l'inaltérable sourire de ce parfait gentleman, qui était entré ensuite au Festival de Cannes, où il exerçait avec une diplomatie consommée le poste de responsable du département photographes.

G.L.

## DROITS D'AUTEUR ET DROITS D'ÉDITEUR

Mesurons à l'aune du Roi Lear les catastrophes industrielles que peut entraîner un contrat mal rédigé sur une nappe de restaurant cannois.

Un contrat type d'édition (éditeur sérieux) représente une quinzaine de feuillets 1 500 signes bien tassés qu'on a tendance à ne pas lire en détail.

Comme dit le galérien d'Astérix : " Je n'avais pas lu les petites lignes ! "

Pour tous ceux qui ont à signer un contrat d'édition, voici un résumé des dispositions essentielles classées selon qu'elles sont :

I - Réglementaires (donc devant obligatoirement figurer).

II - D'usage courant, mais plus ou moins facultatives.

**I - CE QUI EST RÉGLEMENTAIRE,** donc minimal : 5 grandes dispositions

**1/D'abord, bien évidemment, l'existence d'un tel contrat**

**2/Les droits d'auteur (allons à l'essentiel)**

Ils sont " quasi " obligatoires, le contrat devant prévoir une rémunération de l'auteur AU POURCENTAGE.

Deux exceptions :

- La première, logÈque : la participation à un ouvrage collectif (type encyclopédie, dictionnaire, etc.) peut donner lieu à un droit d'auteur forfaitaire pour des raisons pratiques faciles à comprendre.

- La seconde, perverse : l'auteur (en application de l'article L 122-7 du code de la propriété intellectuelle) peut céder ses droits :

● À titre onéreux (on retombe alors dans le forfaitaire).

● Mais aussi à titre gratuit. Là, l'escroquerie est en marche si cette disposition est étendue à toute la diffusion à venir. (1)

Elle n'est acceptable (et encore !) que si elle porte sur un tirage initial bien précisé, en cas de prise de risques conjoints ( par exemple sur les 500 premiers exemplaires...).

**3/L'étendue de la cession**

Même si les traductions, adaptations diverses, etc. ne courent pas les rues, tous les cas doivent figurer. Soit :

- Toutes les autres éditions (de luxe, illustrées etc.).

- Les traductions.

- La reproduction (hors du droit de citation) dans les journaux ou périodiques.

- Les reproductions par photocopies, microfilm, etc.

- Les exploitations théâtrale, sonore, musicale, etc.

- Les supports magnétiques, optiques, numé-

riques, électroniques, etc.

- Le droit de prêt et de location.

Enfin, en application de la loi de 1985, ces droits NE COMPRENNENT PAS celui d'adaptation audiovisuelle (pour prendre l'exemple le plus courant : l'éditeur vend votre scénario à Spielberg). Ceux-ci doivent faire l'objet d'un document distinct et complémentaire.

Bien entendu, nous cédonc ces droits contre un pourcentage (voir chapitre II).

**4/La mention du droit fondamental de l'auteur.**

Si l'éditeur, par contrat, est seul responsable du format et de la présentation, ceux-ci ne doivent pas " porter atteinte au droit moral de l'auteur ". On comprend que cette notion est floue et peut porter à contestation. Elle nous garantit cependant contre des exploitations indécates ou des tripatouillages grossiers. Il est même précisé que les quatrièmes de couverture et prières d'insérer doivent être soumis à l'auteur.

Pour ceux qui exercent le délicat apostolat de " nègre ", un article peut préciser que " seule Britney Spears apparaîtra comme auteur de l'ouvrage " Bien entendu, cela ne supprime rien de ce qui précède.

**5/Un relevé de comptes de droits d'auteur établi une fois l'an pendant les cinq premières années d'exploitation.**

Ce relevé doit comprendre un état des stocks et des réimpressions éventuelles.

**II - DISPOSITIONS D'USAGE COURANT**

**1/Les droits et l' " à-valoir "**

- 10 % (sur la vente hors taxes) est une base correcte (bien entendu, divisibles éventuellement, par le nombre d'auteurs réels ou présumés).

Mais toutes les variantes sont possibles. Certains éditeurs pratiquent un " progressif " sympathique (par exemple 8/10/12 : 8 % jusqu'à 10 000 exemplaires vendus, 10 % jusqu'à 20 000, 12 % au-delà). Ce qui est logique, les frais fixes étant absorbés à partir d'un certain tirage.

- Ces droits sont combinés avec un " à valoir ", lequel doit avoir été versé à 100 % à parution, avec des échéances variables (50 % à la signature, 50 % à parution, ou bien 1/3 à la signature, 1/3 à l'acceptation du manuscrit (2), 1/3 à parution...)

En résumé : tout le problème réside dans l'équilibre entre les droits et l' " à-valoir ". Pour ceux qui n'opèrent que dans l'édition de cinéma, les tirages sont minces et les droits squelettiques. Les " bons éditeurs " pratiquent des à-valoir recoupant grosso modo les droits à venir. Et, bien entendu, joue la cote personnelle de l'auteur.

**2/Les droits annexes (voir " Étendue de la cession " au I/3)**

Ils sont généralement négociés à 5 %.

**3/Les obligations réciproques des deux parties (auteur/éditeur).** Il me paraît vain de les détailler tant elles ressortent du respect mutuel des engagements (dates de remise des textes, garantie d'une œuvre entièrement originale ne portant pas atteinte aux bonnes mœurs (3), limitation des corrections dites d' " auteur " (4), etc.

J'attire cependant l'attention (ça arrive) sur le fait que, si l'ouvrage ne paraît pas passé un certain délai (de 12 à 18 mois) après acceptation du manuscrit, puis passé un autre délai suivant la mise en demeure, l'auteur récupère tous ses droits et conserve toutes les avances perçues.

Jacques ZIMMER

(1) Bien entendu, cette rubrique ne prend pas en compte les éditions à compte d'auteur, lesquelles entrent dans une catégorie différente.

(2) Il est bien écrit " à l'acceptation " et non " à la remise ". Mais un autre article doit prévoir que l'éditeur peut demander à l'auteur des modifications éventuelles, mais dans le délai d'un mois.

(3) Une disposition qui permet à l'éditeur de se retourner contre l'auteur en cas de plagiat avéré ou de diffamation appuyée.

(4) En général facturées à l'auteur au-delà de 10 %. Cette disposition n'est, en fait, jamais appliquée, sauf si vous vous prenez pour Balzac.

**Le Syndicat Français de la Critique de Cinéma a besoin de l'aide de ses membres pour se développer. Chacun peut, selon ses possibilités, participer à cette action. Accroissez le nombre de nos adhérents en parrainant un consœur**

**ou un confrère, cela renforcera notre action. Pour cela nous avons édité un dépliant présentant le SFCC et comportant un formulaire d'adhésion. Nous vous adresserons ces dépliants sur simple demande. Précisez-nous le nombre souhaité.**

# Adieu à Robert Chazal

**L**e Syndicat est en deuil, il vient de perdre son Président d'honneur et ancien Président, Robert Chazal, disparu le 12 avril 2002 dans sa 90<sup>e</sup> année.

Depuis ses débuts en 1936, il avait collaboré à bien des publications spécialisées (Cinémonde, Ciné-Revue, Le Film français) et créé sur TF1 l'émission Pour le cinéma, que réalisait Frédéric Rossif. Mais c'est surtout en tant qu'inamovible critique de France-Soir, de 1957 à 1988, qu'il a marqué la profession. Dans ce qui était alors le plus grand quotidien populaire français, son papier paraissait surmonté d'un souriant photomaton, rassurant et secrètement ironique.

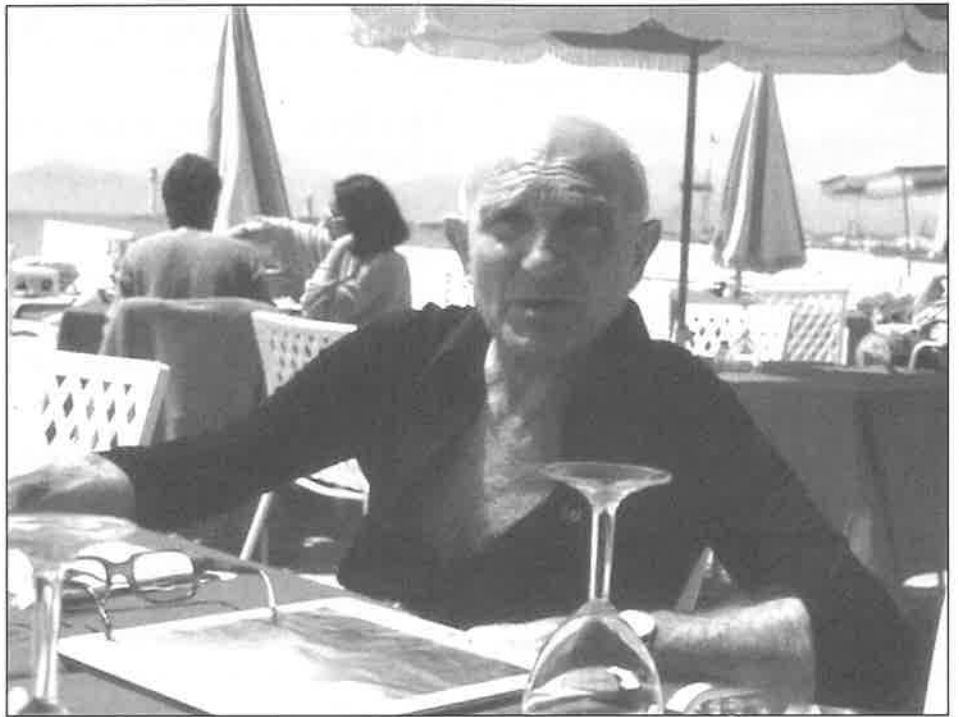
Pour occuper ce poste, Chazal avait l'immense avantage de n'appartenir à aucune coterie, de ne nourrir aucune théorie du cinéma. Il jugeait sur pièces, fuyant comme la peste les dithyrambes comme les éreintements — pondération redoutable car chacun de ses mots n'en pesait que plus. Ce qui ne l'empêchait pas, dans l'intimité, *off the record*, de cultiver une allègre férocité.

### Un défenseur du cinéma populaire ouvert aux innovations d'un cinéma moderne

Moyennant quoi ce défenseur du cinéma populaire, cet amoureux du spectacle, n'est jamais (ou rarement) passé à côté des innovations d'un cinéma moderne qui effarouchait souvent ses confrères de la grande presse.

Il a fait partie des derniers critiques qui voyaient absolument tout, avec la même sérénité, voltigeant des bas-fonds de la ringardise aux sommets de l'avant-garde.

Avec sa haute silhouette et sa voix rocailleuse, il impressionnait les débutants que nous étions mais savait instantanément nous mettre à l'aise. Ceux qui l'ont côtoyé, tou-



Robert Chazal à Cannes, le temps d'une pause

jours aux abords des projections, garderont le souvenir d'un véritable honnête homme.

A Cannes, on ne voyait que lui. Tout naturellement, depuis les débuts du Festival, il en fut un des piliers. Discret, d'une impressionnante modestie, fuyant les mondanités, cet infatigable dévoreur de films était plus souvent dans les salles que dans les cocktails. Je me souviens de l'année où il fit partie du jury officiel : c'est quand même parmi nous, aux projections de presse, qu'on le retrouvait chaque jour.

Dans *Hatari*, John Wayne est défini par un laconique éloge: « *Quite a man* ». De Robert Chazal, je dirais qu'il fut « *Quite a critic* ».

Un dinosaure, Chazal ? L'avenir nous dira si l'espèce est en voie de disparition. Evitons

d'entonner le refrain des vieux radoteurs, le "Ça devient rare !" du général cacochyme de La Règle du jeu. Ce sont surtout les temps qui ont changé, les conditions de travail, le statut de la presse et des médias. L'enthousiasme, lui, est intact. Et je crois que Robert se serait précipité sur notre Sélection de la Semaine de la Critique 2002, avec gourmandise.

Gérard LENNE

**ASSEMBLEE GENERALE  
DU SFCC**  
Mercredi 26 Juin à 14h30  
au CNC  
(voir en page, 5)

## La Lettre

du Syndicat Français de la Critique de Cinéma

N°19-Avril 2002

52, rue Labrouste, 75015 Paris. Tél: 01 56 08 18 88- Fax: 01 56 08 18 28. E-Mail : critique@noos.fr • Web : semainedelacritique.com  
Directeur de la publication : Gérard Lenne. Rédaction et réalisation : Jean Rabinovici. Ont participé également à ce numéro : Laurent Aknin, Christian Bosséno, Claire Clouzot, Klaus Eder, Claude Gauteur, Grégory Valens, Jacques Zimmer.